

**Plan d'action du Nouveau-Brunswick  
Enseignement en français langue première  
et enseignement de la langue seconde  
2009-2010 à 2012-2013**

## PRÉAMBULE

### L'état de la situation et les grandes réalisations

Depuis maintenant plus de 30 ans, le Nouveau-Brunswick s'est doté d'une structure qui tient compte de la particularité des deux groupes linguistiques en établissant la dualité au niveau du ministère de l'Éducation. Aujourd'hui, on retrouve quatorze districts scolaires dont neuf sont anglophones et cinq sont francophones. Cette structure permet l'autonomie des deux groupes linguistiques dans la gestion, l'implantation et l'évaluation des programmes d'études.

En date du 30 septembre 2009, le secteur public francophone dispose d'un réseau de 98 écoles à travers la province et accueille tous les enfants de parents ayants droit qui désirent que leur enfant fréquente l'école de langue française. Ainsi, à l'automne 2009, 30 420 enfants étaient inscrits à l'école publique francophone.

Le secteur francophone élabore des programmes d'études adaptés aux besoins de la communauté. Tous les programmes sont développés en français pour les niveaux de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. L'enseignement de l'anglais langue seconde débute en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année, selon la région et selon le niveau de connaissance de la langue seconde dans ladite région. Il existe deux programmes d'anglais langue seconde soit un programme qui s'adresse aux élèves qui ont déjà une compréhension de la langue seconde, et un autre qui répond aux besoins des débutants.

La dernière *Entente relative à l'enseignement en français langue première et en français langue seconde* (2005-2009) aura permis la réalisation de nombreuses initiatives qui ont contribué à une meilleure éducation de nos jeunes. Des gains appréciables pour le secteur francophone émanent ainsi de ce partenariat entre le Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada:

- Le maintien et l'accessibilité des infrastructures, des programmes et des services dans les deux langues pour l'ensemble de la province;
- Le développement de programmes d'études et de ressources soutenant un curriculum nécessaire à la réalisation de la double mission de l'école francophone;
- Des services de francisation pour accueillir les enfants de parents ayants droit qui parlent peu ou ne parlent pas le français afin qu'ils puissent vivre une réussite scolaire au même titre que les élèves francophones;
- Un programme de transition pour dépister les enfants à risque et intervenir avec un programme de littératie familiale;
- La mise en place d'un nouveau programme de dépistage et d'intervention pour les enfants dyslexiques;
- Des gains importants au niveau des résultats à l'évaluation en littératie de 2<sup>e</sup> année;
- L'émergence d'un modèle d'école communautaire hautement apprécié et demandé par un nombre croissant d'écoles. Ce modèle est déjà en place dans plus de 38 % des écoles-communautés de la province; et
- Une prise de conscience chez les intervenants du système d'éducation de l'importance d'agir en concertation pour favoriser la construction identitaire de chaque élève.

Du côté de l'éducation postsecondaire, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) fait partie des institutions prestataires d'une formation de qualité en français au Canada, dans le domaine de la formation technique et professionnelle. Le Collège communautaire est heureux de pouvoir compter sur l'appui que lui offre l'*Entente* pour continuer sa progression et pour offrir un nombre grandissant de programmes répondant aux besoins d'un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes.

Grâce à l'Entente, le Collège a pu réaliser de nombreuses initiatives au cours des quatre dernières années. Une des plus importantes aura sans doute été la réorganisation de la gestion des activités pédagogiques par l'informatisation des dossiers pédagogiques et

administratifs. Ainsi, le Collège peut réagir promptement et efficacement aux demandes des étudiants et du marché du travail. Cette réalisation a également permis au collège d'accroître le nombre de cours et de programmes médiatisés. L'offre est plus souple et flexible.

Rappelons que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est indépendant de son pendant anglophone. Le financement accordé au CCNB par la province du Nouveau-Brunswick sert à appuyer l'offre de services en français en milieu minoritaire. Le CCNB sera complètement autonome à partir d'avril 2010.

L'Université de Moncton (UdeM) a, quant à elle, réussi à améliorer la qualité du français parlé et écrit de sa clientèle étudiante. L'Université a créé un Centre d'aide en français qui a été très achalandé et très apprécié des étudiantes et étudiants des 3 campus.

Les services d'appui ont contribué à améliorer la compréhension du français et le bon usage de la langue dans la production des travaux universitaires. Ils ont permis d'améliorer le niveau de réussite des étudiants. Ces services contribuent ainsi à la rétention des étudiants.

Les programmes d'intégration des étudiants de l'immersion ont aussi connu un grand succès. Les programmes d'apprentissage des langues secondes ont été très appréciés des étudiants et étudiantes tant pour le soutien obtenu que pour l'amélioration de la maîtrise de la langue seconde.

Relativement à l'enseignement du français langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, le Nouveau-Brunswick a depuis longtemps la réputation d'offrir aux élèves un accès à un large éventail d'excellentes occasions d'apprentissage leur permettant d'acquérir un niveau élevé de compétence en français langue seconde. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada et, à ce titre, cherche continuellement à améliorer les possibilités d'apprentissage du français langue seconde pour ses élèves. Le Nouveau-Brunswick a la distinction de fournir – plus que toute autre province ou tout autre territoire au Canada – plus de possibilités d'apprentissage du français langue seconde à un pourcentage plus élevé d'élèves et d'exiger l'étude du français pendant une période de temps plus longue au cours du séjour des élèves dans les écoles publiques. L'enseignement du français langue seconde est obligatoire pour toute la population scolaire jusqu'à la fin de la 10<sup>e</sup> année. De plus, les cours de français langue seconde doivent être disponibles dans toutes les écoles pour les élèves des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années.

La contribution du gouvernement du Canada conçue pour « ... continuer à encourager et aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à renforcer et à améliorer la qualité des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde existants ainsi qu'à augmenter les effectifs de ces programmes... » est un facteur déterminant qui permet à la province du Nouveau-Brunswick de réaliser cette tâche.

L'entente précédente était extrêmement importante pour la croissance du programme d'enseignement du français langue seconde au Nouveau-Brunswick. Grâce au financement rendu disponible à la suite de cette entente, la province a été en mesure :

- de soutenir la structure d'éducation dans les districts scolaires pour offrir des possibilités d'apprentissage du français langue seconde;
- de poursuivre l'élaboration des programmes de français et de fournir le matériel pédagogique connexe aux élèves et aux enseignants;
- de fournir des possibilités de perfectionnement professionnel aux éducateurs pour améliorer leurs compétences en français et renforcer leur compréhension des pratiques efficaces d'enseignement du français langue seconde;
- de fournir aux élèves des possibilités d'apprentissage culturel et d'enrichissement de leurs connaissances pour améliorer leur compréhension et leur utilisation du français.

L'entente précédente a également eu pour résultat utile de permettre à la province de mener un projet pilote exhaustif au sujet de la méthode d'enseignement intensif du français pour soutenir l'apprentissage du français langue seconde dans la majorité des classes. Les programmes de français de base existants ne produisaient pas les résultats de rendement dont les élèves ont besoin pour se débrouiller de façon efficace en français langue seconde. Grâce au financement supplémentaire rendu disponible par l'entente, le Nouveau-Brunswick a entrepris de mettre en œuvre de nouveaux programmes pour remplacer les programmes de français de base.

La plus grande possibilité d'amélioration en français langue seconde au Nouveau-Brunswick repose sur le programme d'anglais principal combiné au français intensif (anciennement nommé français de base), auquel participe la grande majorité (75 p. 100) de la population scolaire du Nouveau-Brunswick.

Cette nouvelle entente et le plan d'action connexe arrivent à un moment opportun pour le Nouveau-Brunswick alors que la province commence à offrir une nouvelle série de possibilités d'apprentissage du français langue seconde novatrices pour tous les élèves.

En ce qui a trait à la *University of New Brunswick*, l'Institut de recherche en langues secondes du Canada continue son travail de recherche dans le but de former de meilleurs enseignants autant pour l'immersion que pour l'apprentissage d'une langue seconde. L'université a produit un bon nombre de matériel pédagogique électronique et en ligne grâce à ses travaux de recherche. Le nombre d'étudiants en éducation spécialisés langues secondes demeure à un niveau encourageant.

### **Les enjeux**

La francophonie au Nouveau-Brunswick est confrontée à de sérieux défis. À bien des égards, les jeunes francophones se trouvent dans des situations particulièrement difficiles si on les compare à leurs pairs canadiens et ce, peu importe le groupe linguistique. On compare ici non seulement le niveau éducatif, mais aussi les indicateurs économiques et de santé.

Le 5 juin 2007, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick lançait un nouveau plan stratégique, *Les enfants au premier plan*, dans lequel on propose la mise en place d'une série de mesures pour que les enfants soient prêts avant leur entrée à la maternelle et qu'ils terminent leur parcours scolaire avec les compétences nécessaires pour être des citoyens du monde :

« Nos enfants vivront et travailleront dans un environnement mondial très compétitif dans lequel la créativité, l'ingéniosité et l'habileté à travailler en équipe seront les qualités les plus recherchées. En outre, ils devront être des citoyens dotés d'une conscience planétaire. En tant que société, nous devons donner à nos enfants une éducation qui leur permettra d'avoir un avenir prometteur et de prendre en main les destinées de notre monde. Nous devons donc leur accorder la priorité dans nos décisions et dans nos choix. » (*Les enfants au premier plan*, 2007).

Ce plan a pour vision de faire du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick le meilleur au Canada. Celui-ci fonde ses ambitions sur trois buts fondamentaux :

1. Au moment où ils entreront en maternelle, les enfants seront prêts à entreprendre leur parcours scolaire;
2. À la fin de la 5<sup>e</sup> année, les enfants auront maîtrisé les habiletés de base en lecture, en écriture et en mathématiques; et
3. Avant la fin de leurs études secondaires, les enfants auront eu l'occasion de découvrir leurs forces ainsi qu'un domaine qui les passionne.

Le plan *Les enfants au premier plan* reconnaît que la réussite scolaire des élèves francophones comporte une dimension linguistique et culturelle qui est vitale pour son avenir. L'école francophone ne doit pas seulement s'assurer que l'élève maîtrise bien sa langue; elle doit aussi veiller à ce qu'il développe un fort sentiment d'appartenance à la communauté francophone afin qu'il puisse participer à son essor.

Pour donner à l'école francophone les outils nécessaires à la réalisation de sa mission éducative, le ministère de l'Éducation du N.-B. lançait le 10 septembre 2008, la Commission sur l'école francophone. Celle-ci avait pour mandat d'engager une concertation avec l'ensemble de la communauté acadienne et francophone afin de trouver des solutions aux défis de l'école francophone et de bâtir la meilleure école pour les enfants.

Le rapport de cette commission, menée par Gino LeBlanc, a été rendu public lors d'une conférence de presse le 15 juin 2009, à laquelle participaient le premier ministre et le ministre de l'Éducation. Ce rapport est le résultat de onze consultations publiques, d'une centaine de rencontres ciblées, d'une cinquantaine de mémoires et d'un Sommet sur l'école francophone regroupant divers représentants de la communauté. Celui-ci fait état de la situation actuelle de l'éducation en français au Nouveau-Brunswick et présente des pistes d'action pour bâtir une meilleure école acadienne et francophone. Le commissaire a regroupé les résultats de sa consultation sous dix défis :

- Renforcer l'attachement à la langue et à la culture;
- Accroître la performance des élèves acadiens et francophones;
- Mieux préparer les enfants à l'entrée à l'école;
- Composer avec les variations des effectifs scolaires;
- Valoriser davantage l'éducation et la réussite scolaire dans les communautés;
- Améliorer le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel enseignant;
- Assurer des services de francisation aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue;
- Améliorer les services aux élèves;
- Mieux accueillir les enfants des immigrants; et
- Accroître la participation des parents et de la communauté à la vie de leur école.

En réponse au rapport de la Commission sur l'école francophone, le gouvernement a créé le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF) qui a pour mandat d'assurer le suivi au rapport en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie et une action concertées afin de bâtir la meilleure école acadienne et francophone. Ce comité, présidé par le président de la Fédération des conseils d'éducation de district du Nouveau-Brunswick, est formé de représentants des organismes suivants :

- Fédération des conseils d'éducation du N.-B.;
- Association acadienne des artistes professionnels du N.-B.;
- Association des directions d'écoles francophones du N.-B.;
- Association des enseignantes et des enseignants francophones du N.-B.;
- Association francophone des parents du N.-B.;
- Conseil d'éducation du district 1;
- Conseil d'éducation du district 3;
- Conseil d'éducation du district 5;
- Conseil d'éducation du district 9;
- Conseil d'éducation du district 11;
- District scolaire 1;
- District scolaire 3;
- District scolaire 5;
- District scolaire 9;
- District scolaire 11;
- Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton;
- Fédération des jeunes francophones du N.-B.;
- Réseau d'appui à l'intégration des enfants des ayants droit;
- Ministère de l'Éducation.

Il est à noter que le ministère de l'Éducation participe à titre de membre comme les autres représentants.

Par ailleurs, la stratégie issue des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick (2007) a également orienté les actions prioritaires pour améliorer l'école acadienne et francophone. Cette stratégie a donné la possibilité à tous les secteurs de la société acadienne d'imaginer et de concevoir des outils novateurs favorisant l'intégration des artistes et de leurs œuvres dans la vie quotidienne afin de construire ensemble une société acadienne et créative, prospère et confiante en son avenir.

Le plan d'action développé dans le cadre de la présente entente est issu des recommandations émanant de la Commission sur l'école francophone, du plan stratégique *Les enfants au premier plan* et de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick*. Le GACEF a été consulté et impliqué dans le processus d'élaboration et de validation du plan. Les membres du groupe sont confiants que le nouveau plan d'action permettra la mise en œuvre des suivis essentiels pour faire une réelle différence dans les écoles francophones de la province.

Au niveau postsecondaire, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a présenté un livre vert, en juin 2008, intitulé *Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick*.

L'objectif du plan est que la population de la province soit la plus instruite et la plus alphabétisée du Canada.

Les principales mesures du plan sont :

- Appui financier aux étudiants;
- Faciliter le transfert de crédit;
- Augmenter le nombre de points d'accès aux cours universitaires;
- Augmenter le nombre d'étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles;
- Plus grande utilisation de l'apprentissage en ligne;
- Modernisation du système de collège communautaire;
- Ajout de places dans les collèges communautaires; et
- Accroître la collaboration entre les universités et les collèges (articulés et recherches appliquées).

Sur le plan de l'accès à l'enseignement postsecondaire, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) ajoutera de nouveaux programmes à sa programmation régulière, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins de l'industrie. La mise à niveau de programmes existants complètera l'adéquation entre les besoins exprimés par les employeurs et la formation offerte dans les cinq campus.

Dans le but d'informer le plus de clients potentiels, les efforts de marketing permettront de cibler l'Acadie et les Maritimes. L'accent sera aussi mis sur la mobilité des étudiants et des étudiantes. La clientèle pourra ainsi bénéficier de plusieurs initiatives contenues dans ce plan d'action. Ces dernières visent l'amélioration des outils pour la reconnaissance des acquis, très utiles pour une clientèle adulte souvent issue du milieu du travail, et l'appui à l'apprentissage pour une meilleure réussite des études, que ce soit en français ou en mathématiques par exemple. La formation en ligne demeure une priorité, grâce à l'amélioration de l'encadrement et à la mise à jour des infrastructures. La formation continue directement en milieu de travail vise à répondre à des besoins précis de l'industrie.

La mise sur pied d'initiatives variées ainsi que le développement d'activités inter-campus améliorent la qualité de la vie étudiante. L'amélioration du système de bibliothèques permettra d'accroître, dans tous les campus, l'accès et la mise à jour du matériel.

Du côté de l'appui du personnel éducatif et de recherche, le CCNB compte ajouter des composantes à son système intégré de gestion des documents (SIGD). Le collège vise aussi le maintien jugé essentiel des conseillers pédagogiques auprès du personnel enseignant tout en ayant comme objectif de produire une trousse de fiches éducatives.

Finalement, sur le plan des langues secondes, le CCNB mettra sur pied un programme d'anglais langue seconde répondant aux besoins des étudiants dans tous les campus. Le Collège a réalisé que sa clientèle francophone a besoin de perfectionner sa maîtrise de la seconde langue autant à l'oral qu'à l'écrit. Ainsi, les diplômés seront encore plus recherchés par les employeurs.

Sur le plan universitaire, l'Université de Moncton s'est donnée pour mission de fournir à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes d'études de la plus haute qualité. Elle vise à non seulement former des diplômées et des diplômés qui maîtriseront les connaissances et les compétences propres à un champ disciplinaire ou

professionnel, mais qui pourront aussi s'exprimer en français avec précision et clarté, tant oralement que par écrit.

L'Université identifie actuellement trois défis en matière de compétences langagières pour les étudiantes et les étudiants de langue maternelle française. Le premier est la transformation et l'implantation du nouveau programme de formation linguistique; le deuxième est l'appui à la formation dans les cours; et le troisième est l'amélioration du niveau de français des étudiantes et des étudiants en éducation.

L'Université met également l'accent sur une série de mesures pour maintenir les taux de recrutement auprès de la clientèle acadienne francophone, malgré le rétrécissement de ce bassin avec l'évolution démographique. Elle vise une certaine croissance des inscriptions de nouvelles sources, les francophiles provenant de l'immersion et les adultes à l'affût de formation continue. Elle souhaite les desservir par l'entremise des nouveaux programmes d'enseignement à distance. Elle propose également des initiatives qui viendront renforcer le programme d'appui à la réussite des études afin de favoriser la rétention étudiante. Enfin, ces initiatives seront appuyées d'un programme de bourses destiné à améliorer l'accès aux études.

La recherche et les études supérieures représentent un des piliers académiques clés sur lequel l'Université s'appuie pour réaliser sa mission au sein de la communauté minoritaire francophone du Nouveau-Brunswick. L'Université propose d'offrir deux nouveaux programmes de doctorat (Ph. D.), un en sciences de la vie et un en sciences appliquées. De plus, l'augmentation du financement en recherche, le recrutement et la rétention d'étudiantes et d'étudiants gradués, ainsi que l'embauche de professeurs, de professeures et de personnel de recherche, demeurent des priorités. De façon particulière, l'Université compte développer ses activités de recherche en études acadiennes et des minorités, en éducation et en sciences humaines.

L'Université offre une formation de qualité dans plusieurs disciplines - arts visuels, art dramatique, musique, littérature, éducation. Elle encourage le savoir-faire et le rayonnement par la production et la diffusion d'activités par et pour les étudiantes et les étudiants tels que des concerts, des spectacles et des pièces de théâtre. De plus, l'Université vise à augmenter le nombre de programmes articulés qu'elle offre dans ses trois campus en partenariat avec le CCNB afin de répondre aux besoins de formation locaux et provinciaux. Elle compte offrir un programme commun aux trois campus et un programme particulier à chacun des trois campus.

En ce qui a trait à ses objectifs de l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes, l'Université propose une formation en anglais langue seconde aux étudiantes et étudiants réguliers dans ses programmes, un encadrement particulier en français langue seconde aux étudiantes et aux étudiants en provenance des programmes d'immersion et l'enseignement du français langue seconde aux allophones s'il y a lieu.

Le plan d'éducation du Nouveau-Brunswick *Les enfants au premier plan* contient une série d'engagements visant à relever les défis liés à l'élaboration du meilleur système d'éducation au Canada, dont trois sont particulièrement importants :

*Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire*

Le Nouveau-Brunswick est un chef de file international en matière d'inclusion scolaire. Ce plan vise à ce que notre système éducatif réponde aux besoins de tous les élèves. L'inclusion scolaire consiste à faire tous les efforts possibles pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves et assurer leur plein développement.

*Développer une forte identité culturelle et linguistique*

Ce plan reconnaît l'importance de célébrer, conserver et promouvoir la langue et la culture de chaque communauté linguistique officielle. Nous devons aussi améliorer les compétences en langue seconde des élèves dans les deux secteurs linguistiques. Seule province officiellement bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick s'est doté d'un système scolaire unique reposant sur la dualité linguistique et l'apprentissage de la langue seconde.

*Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences*

Le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick met actuellement l'accent sur les domaines de la littératie, de la numératie et des sciences (NB3). Ces domaines fondamentaux sont essentiels à la réussite de l'apprentissage dans tous les domaines d'études. NB3 est mis en valeur dans les programmes d'anglais principal et d'immersion en français. La province a établi des attentes élevées de manière que les élèves maîtrisent ces habiletés au niveau élémentaire et les améliorent tout au long de leur parcours scolaire. L'objectif est de fournir des interventions efficaces en bas âge pour aider les élèves qui éprouvent de la difficulté dans ces domaines et stimuler les élèves doués.

Le Nouveau-Brunswick s'est donné un objectif ambitieux : au moins 70 p. 100 de ses diplômés du secondaire seront capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle. Les initiatives présentées dans ce plan d'action contribueront au respect de cet engagement. Dans ce but, le gouvernement du Nouveau-Brunswick 1) a établi la Commission sur le français langue seconde, 2) a formé un comité consultatif du ministre sur l'enseignement du français langue seconde et 3) a commencé la mise en œuvre d'une *politique sur les milieux d'apprentissage bilingues* dans toutes les écoles où le français langue seconde est enseigné.

Commission sur le français langue seconde

La Commission sur le français langue seconde avait le mandat d'effectuer une évaluation exhaustive des programmes et des services de FLS; d'effectuer une vaste consultation et de faire participer les élèves, les enseignants, les éducateurs et les intervenants; d'analyser des renseignements et des rapports antérieurs liés à la question; et de formuler des recommandations au ministre au sujet de la meilleure façon d'améliorer le taux de rendement des élèves en FLS.

Les commissaires ont rencontré des cadres supérieurs (directions générales, directeurs de l'enseignement et administrateurs principaux de FLS) des neuf districts scolaires anglophones. Ils ont demandé et reçu des présentations écrites de chaque district scolaire. Chaque district scolaire a organisé d'autres entrevues individuelles avec des enseignants représentant un éventail des programmes en FLS au sein du district scolaire. De plus, pendant les déplacements des commissaires dans les divers districts scolaires de la province, la New Brunswick Teachers' Association (NBTA) a organisé des groupes de discussion en fin d'après-midi avec des groupes d'enseignants.

Les commissaires ont rencontré des membres du personnel chargé de la formation des enseignants dans les universités provinciales et ont tenu des séances exhaustives avec Joan Netten et Claude Germain au sujet de leurs travaux sur le *français intensif*. Environ 1 800 enseignants ont fait part de leurs observations à la Commission par le biais d'un site Internet hébergé par la New Brunswick Teachers' Association.

Un site Web élaboré par le ministère de l'Éducation et conçu expressément pour les parents, les membres des divers organismes d'intervenants et les élèves a permis de recueillir les contributions d'environ 450 parents et intervenants concernés additionnels.

Les commissaires ont tenu des réunions individuelles avec des membres clés du personnel du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, de l'Ombudsman du Nouveau-Brunswick, des Commissaires aux langues officielles du Canada et du Nouveau-Brunswick, du Conseil du français langue seconde de la NBTA, du président du Conseil consultatif du premier ministre sur la condition des personnes handicapées, du Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick, de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire, des Chambres de commerce et de l'association Canadian Parents for French.

Suite à la réception du rapport de la Commission sur le français langue seconde, le ministère de l'Éducation a établi un site Web et invité toute la population du Nouveau-Brunswick à participer aux discussions sur les changements aux programmes de FLS dans les écoles du Nouveau-Brunswick. De plus, chaque district scolaire a organisé

des activités portes ouvertes au cours desquelles les parents et d'autres intervenants du domaine de l'éducation étaient invités à en apprendre davantage au sujet des changements proposés et à donner leur opinion sur les futurs programmes de français langue seconde. En août 2008, après une longue consultation, un modèle révisé de l'apprentissage du français langue seconde a été annoncé.

#### Comité consultatif ministériel sur l'enseignement du français langue seconde

En octobre 2008, le ministre de l'Éducation a nommé un comité consultatif ministériel sur l'enseignement du français langue seconde auquel il a confié un mandat de deux ans d'une importance critique :

- conseiller le ministre sur l'orientation générale à adopter pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'études de FLS;
- conseiller le ministre au sujet de l'élaboration d'une politique sur les milieux d'apprentissage bilingues qui sera mise en œuvre dans toutes les écoles où est enseigné le FLS.

Le comité est présidé par le ministre, ou son remplaçant, et est composé de 18 personnes et de cinq employés de soutien du ministère de l'Éducation. La capacité du comité comprend :

- une expertise dans le domaine de l'acquisition et de la pédagogie du français langue seconde;
- une expertise dans le domaine de l'inclusion au Nouveau-Brunswick;
- des intérêts professionnels des enseignants, notamment une expertise dans le domaine du perfectionnement professionnel des enseignants;
- des intérêts parentaux;
- des connaissances opérationnelles.

Parmi les membres du comité se trouvent des chercheurs (3), des spécialistes de l'inclusion scolaire (3), des éducateurs (5) et des représentants des parents et de la collectivité (7).

Cette vaste consultation et les conseils qu'elle a engendrés ont produit deux initiatives majeures. La première est la mise en œuvre d'une *politique sur les milieux d'apprentissage bilingues*. La deuxième est l'élaboration d'une nouvelle gamme novatrice de programmes de FLS. Ces initiatives permettront au Nouveau-Brunswick de respecter ou de dépasser son engagement selon lequel 70 p. 100 des diplômés du secondaire seront capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle et redonneront au Nouveau-Brunswick un rôle de chef de file en matière de prestation de possibilités d'apprentissage du français langue seconde au Canada.

#### POLITIQUE SUR LES MILIEUX D'APPRENTISSAGE BILINGUES

La politique sur les milieux d'apprentissage bilingues aidera les élèves participant aux programmes de français langue seconde à réaliser l'engagement du gouvernement du Nouveau-Brunswick selon lequel tous les diplômés du secondaire seront capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle. Elle améliorera les programmes de FLS existants, permettra à la population scolaire de faire l'expérience de la langue et de la culture françaises, célébrera la situation de dualité linguistique du Nouveau-Brunswick à titre de seule province officiellement bilingue du Canada ainsi que son appartenance à la francophonie et suscitera l'enthousiasme pour la langue et la culture françaises.

La politique intégrera des possibilités d'apprentissage du français et des expériences culturelles appropriées à l'âge dans le milieu d'apprentissage d'une manière explicite et intentionnelle. Elle fournira aux élèves des occasions de participer à des activités en français et bilingues et augmentera l'exposition de tous les élèves à la langue française.

Au cours de la durée de l'entente, le Nouveau-Brunswick entreprendra l'élaboration, la révision et l'introduction d'expériences d'apprentissage visant à initier les élèves à la langue et à la culture françaises (de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année), d'un nouveau programme

d'immersion française (à partir de la 3<sup>e</sup> année), de révisions au programme d'immersion tardive en français (de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année), de programmes de français pré-intensif, de français intensif et de français post-intensif, et d'un plus grand nombre de cours de français à options pour les élèves des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années. De plus, la province mettra en œuvre une politique sur les milieux d'apprentissage bilingues dans toutes les écoles anglophones de la province.

Le plan d'action précise les objectifs de rendement et les indicateurs de rendement connexes pour chacun des domaines suivants : participation des élèves, prestation des programmes, rendement des élèves, environnement scolaire enrichi et soutien du personnel éducatif et de la recherche.

Compte tenu du nombre de nouveaux programmes qui seront mis en œuvre, le perfectionnement des enseignants est indispensable. Le plan met l'accent sur les possibilités de formation linguistique offertes aux enseignants pour que ceux qui enseignent dans les programmes de français langue seconde aient le niveau désiré de compétence linguistique. Il met également l'accent sur les possibilités de perfectionnement professionnel offertes aux enseignants pour leur permettre d'accroître leur compréhension des pratiques fondées sur les résultats utilisées dans l'apprentissage du français langue seconde et des pratiques pédagogiques portant sur des sujets précis (pour les enseignants d'immersion française).

La mise en œuvre de la politique sur les milieux d'apprentissage bilingues renforce l'importance de faire participer tous les élèves à des expériences visant à consolider l'apprentissage de la langue et de leur offrir des occasions d'accroître leur compréhension et leur appréciation de la culture francophone.

L'Entente sur les langues officielles dans l'enseignement, qui vise la période de 2009-2010 à 2012-2013, est essentielle pour le secteur anglophone de la province alors que nous entreprenons des efforts considérables en vue d'améliorer l'apprentissage du français langue seconde. (Voir l'annexe A pour une description des programmes de français langue seconde.)

Relativement à l'Université du Nouveau-Brunswick, le financement prévu par cette entente est d'une importance cruciale pour permettre à l'Institut de recherche sur les langues secondes du Canada de remplir son mandat de recherche en vue d'améliorer l'enseignement du français langue seconde à l'échelle provinciale et nationale. Ce financement est particulièrement important pour appuyer les travaux de l'Institut de recherche sur les langues secondes du Canada à l'Université du Nouveau-Brunswick, qui offre une spécialisation dans la formation des enseignants de FLS, attirant des étudiants de la province, de la région de l'Atlantique et de partout au Canada. Au cours des quatre prochaines années, l'Institut de recherche sur les langues secondes du Canada participera à trois initiatives importantes.

La première initiative prévoit l'attribution de bourses d'études en enseignement du français langue seconde. Elle comportera l'allocation de fonds et de ressources humaines pour appuyer les étudiants au doctorat et à la maîtrise en éducation dans le domaine de la recherche sur l'enseignement des langues secondes ainsi que le financement d'un fonds de bourses d'études pour les étudiants de premier cycle en français langue seconde.

La deuxième initiative comporte des recherches fondamentales dans le domaine de l'enseignement des langues secondes. Ces recherches permettront d'approfondir les recherches antérieures effectuées dans les domaines de l'écriture en immersion française, les nouvelles recherches liées à la création d'un portefeuille de langues pour les élèves et les enseignants dans des contextes d'enseignement des langues secondes ainsi que les recherches sur les élèves ayant des besoins spéciaux dans des contextes de français langue seconde.

La troisième initiative porte sur l'accumulation, la production et la diffusion de connaissances émanant des recherches fondamentales sous la forme de DVD, d'information sur Internet, de conférences, d'ateliers, d'articles académiques et de documents faciles à lire pour les enseignants et les parents.

## **Les consultations auprès de la communauté**

La préparation du présent plan d'action s'est faite en consultation avec la communauté à bien des égards.

Pour le secteur francophone du ministère de l'Éducation, le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone qui doit assurer les suivis aux rapports du commissaire Leblanc, a participé à l'établissement des priorités et des principaux enjeux qui sont reflétés dans le plan.

L'élaboration du plan d'action du Nouveau-Brunswick sur l'enseignement du français langue seconde au primaire et au secondaire découle de diverses formes de consultation. L'une des sources d'information utilisées a été le plan d'éducation *Les enfants au premier plan*; ce document inclut l'objectif important voulant que 70 p. 100 de tous les diplômés du secondaire soient capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle. Une deuxième source importante d'information a été la consultation effectuée par l'entremise de la Commission sur le français langue seconde ainsi que le site Web ministériel qui en a résulté et les activités portes ouvertes des districts scolaires. D'autres commentaires ont été reçus des districts scolaires, notamment des spécialistes de l'apprentissage du français langue seconde. Une dernière source de consultation provient des discussions qui se déroulent actuellement pour soutenir l'initiative *21<sup>st</sup> Century Learning*. Il est essentiel que tous les programmes d'éducation incorporent les compétences de la pensée critique et de la résolution créative de problèmes et qu'ils mettent l'accent sur la collaboration, la communication, le perfectionnement personnel, la prise de conscience de soi et la citoyenneté mondiale. Toutes les formes susmentionnées d'information ont contribué à définir les initiatives exposées dans le plan d'action du Nouveau-Brunswick.

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) consulte l'industrie par le biais de tables sectorielles consultatives de programmes aussi appelées « groupe consultatif de programmes ». À tous les 3 à 5 ans, la Direction des services éducatifs du Collège invite les intervenants à discuter du contenu des programmes. Chaque table est composée de représentants de l'industrie en question et proviennent de toutes les régions de la province. Voici la liste de représentation : employés et employeurs, entreprises et industrie, associations professionnelles, organismes gouvernementaux et communautaires, diplômés du programme, autres institutions d'enseignement s'il y a lieu. Des membres du personnel du Collège ainsi que des programmes touchés assistent aux réunions de la table sectorielle. C'est le fondement de l'élaboration et de la révision des programmes de formation professionnelle et technique. Le groupe offre des conseils sur les objectifs du programme, les compétences techniques exigées par l'industrie, les installations et l'équipement du campus, les projections du marché du travail, etc.

## **Les sources de données**

Français langue première

Primaire-secondaire

Les indicateurs utilisés pour mesurer les impacts du plan d'action proviennent des sources suivantes :

- Rapport annuel des résultats scolaires publié par le ministère de l'Éducation;
- Sondage de fin d'études secondaires publié par le ministère de l'Éducation;
- Données provenant du système d'information centralisé des informations des élèves;
- Rapport des statistiques sommaires publié par le ministère de l'Éducation;
- Information provenant des districts; et
- Autres.

## Postsecondaire

Du côté du CCNB, le service centralisé d'admission collégiale utilise le système informatisé « People Soft » pour comptabiliser le nombre de demandes d'admission ainsi que le nombre d'étudiants inscrits dans les cinq campus du CCNB. Les services éducatifs des cinq campus dénombrent le nombre de programmes actifs dans les campus en tenant compte du maintien, de la création ou de l'élimination des programmes en fonction des besoins du marché. Les services éducatifs des campus tiennent compte du type d'activités de perfectionnement professionnel des enseignants ainsi que de la participation à chacune des activités.

L'Université de Moncton propose sept indicateurs de rendement comme outils destinés à évaluer le rendement des initiatives proposées dans le plan d'action. L'information nécessaire à cette fin proviendra principalement de quatre bases de données existantes à l'Université de Moncton, soit les statistiques maintenues au Registrariat, à l'Éducation permanente, par le Centre de recherche et développement en éducation (CRDE) et par le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE).

## Langues secondes

Les sources de données des indicateurs sont les suivantes :

- La Direction de la politique et de la planification du ministère de l'Éducation fournit des statistiques sur les inscriptions, les classes et la dotation en personnel.
- La Direction de la mesure et de l'évaluation du ministère de l'Éducation fournit des résultats scolaires provinciaux dans les domaines de l'alphabétisation (lecture et écriture), des mathématiques, des sciences et des entrevues orales (français).
- Les districts scolaires fournissent l'information sur le niveau de compétence linguistique des enseignants de français langue seconde.
- L'Université de Moncton, en collaboration avec la direction chargée de l'élaboration des programmes du ministère de l'Éducation et les districts scolaires, fournit des données sur les élèves des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années qui participent au programme d'été d'immersion en français.
- Données sur la participation des élèves fournies par Rice Éducation et données sur le programme d'échange Québec/Nouveau-Brunswick fournies par la direction chargée de l'élaboration des programmes.
- Données de l'Université de Moncton-Campus de Shippagan, du Centre Nautique des Îles-de-la-Madeleine et de la direction chargée de l'élaboration des programmes du ministère de l'Éducation concernant le programme de bourses aux enseignants.

## Annexe A

### DESCRIPTION – PROGRAMMES DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Anglais principal combiné au français intensif – Objectif minimum de compétences en français langue seconde : **intermédiaire** ou supérieur à la fin de la 10<sup>e</sup> année sur l'échelle de compétence orale en langue seconde du Nouveau-Brunswick.

Le programme d'anglais principal combiné au français intensif est le programme de FLS par défaut pour tous les élèves. Il commence par des *expériences d'apprentissage*, conçues pour initier les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année à la langue et à la culture françaises, puis passe au *français pré-intensif* en 4<sup>e</sup> année, au *français intensif* en 5<sup>e</sup> année et au *français post-intensif* de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Le Nouveau-Brunswick a effectué des recherches exhaustives pour déterminer le meilleur ensemble d'expériences en langue seconde pour les 75 p. 100 de nos effectifs étudiants qui ne participent pas à un programme d'immersion française. Après un projet pilote de cinq ans sur le français intensif, nous sommes convaincus que le programme de français intensif (français pré-intensif en 4<sup>e</sup> année, français intensif en 5<sup>e</sup> année et français post-intensif de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année) est le meilleur programme pour amener cette cohorte d'élèves à l'objectif minimum pour ce qui est du niveau de compétence.

Immersion française : début en 3<sup>e</sup> année et immersion tardive (6<sup>e</sup> année) – Objectifs minimums de compétences en français langue seconde :

Immersion française (début en 3<sup>e</sup> année) – niveau **avancé** ou supérieur à la fin de la 12<sup>e</sup> année sur l'échelle de compétence orale en langue seconde du Nouveau-Brunswick.

Immersion française tardive – niveau **intermédiaire plus** ou supérieur à la fin de la 12<sup>e</sup> année sur l'échelle de compétence orale en langue seconde du Nouveau-Brunswick.

En 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, les parents et les élèves ont la possibilité de remplacer le programme d'anglais principal par l'un de deux programmes d'immersion française : immersion française au début de la 3<sup>e</sup> année ou immersion française tardive au début de la 6<sup>e</sup> année.

#### Programme mixte pour l'école secondaire

Les élèves en immersion française et en français intensif qui atteignent une compétence orale de niveau intermédiaire ou supérieur à la fin de la 10<sup>e</sup> année pourront suivre des cours d'immersion française (IF) et de français langue seconde en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années.

Avec le temps, et avec le soutien du Programme des langues officielles dans l'enseignement du gouvernement du Canada, le Nouveau-Brunswick a réussi à augmenter le nombre d'heures de contact de chaque élève en français langue seconde et à établir des objectifs de compétences en français langue seconde plus élevés pour toute la population scolaire anglophone.

Année	Options du programme d'enseignement du Nouveau-Brunswick		
M-2	Anglais principal combiné aux expériences d'apprentissage pour l'initiation à la langue et à la culture françaises		
3	Anglais principal combiné aux expériences d'apprentissage pour l'initiation à la langue et à la culture françaises		Immersion française
4	Anglais principal combiné au français pré-intensif		↓
5	Anglais principal combiné au français intensif		↓
6	Anglais principal combiné au français post-intensif	Immersion française tardive	↓
7-10	↓	↓	↓
11 12	<b>Programme mixte pour l'école secondaire</b>		

## Programme d'anglais principal

### Programme d'anglais principal de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année

D'ici 2013, les *expériences d'apprentissage*, conçues pour initier tous les élèves à la langue et à la culture françaises, seront pleinement mises en œuvre dans le *programme d'anglais principal* de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année.

Au cours de ces années, 18 heures par année seront réservées à diverses *expériences d'apprentissage* conçues pour initier les enfants à la langue française et leur faire connaître la culture française et l'identité du Nouveau-Brunswick. Les activités comprennent la musique traditionnelle francophone, la danse traditionnelle francophone, la sensibilisation culturelle, l'éveil à la langue, la technologie et l'enrichissement. Ces activités d'apprentissage sont appuyées par un site Web interactif pour les enseignants et les parents : <https://portal.nbed.nb.ca/tr/lr/eflr/Pages/default.aspx>

### Programme d'anglais principal combiné au français intensif

Le *programme de français intensif* est le programme de FLS qui s'adresse à tous les élèves inscrits au programme d'anglais principal de la 4<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Il comporte trois composantes : le *programme de français pré-intensif* en 4<sup>e</sup> année, le *programme de français intensif* en 5<sup>e</sup> année et le *programme de français post-intensif* de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Ces programmes font tous appel à une approche de l'enseignement du français langue seconde basée sur l'alphabétisation. Le *français intensif* incorpore des stratégies d'enseignement semblables à celles utilisées pour l'enseignement de l'anglais durant les premières années à l'école (approche équilibrée de l'alphabétisation) afin d'accroître les capacités de lecture et d'écriture en français; on montre comment écouter, parler, lire, visionner, écrire et interpréter l'information en français afin d'aider les élèves à acquérir ces capacités d'une façon intégrée grâce à des expériences d'apprentissage correspondant aux intérêts des élèves et nécessitant une communication authentique.

#### Programme d'anglais principal – 4<sup>e</sup> année

En 4<sup>e</sup> année du *programme d'anglais principal*, en utilisant les connaissances et les attitudes francophones acquises de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année, les élèves participent au *programme de français pré-intensif*. Ce programme incorpore la méthode utilisée dans le *programme de français intensif* et fournit aux élèves, en moyenne, 90 heures d'enseignement du français langue seconde au cours de l'année.

#### Programme d'anglais principal – 5<sup>e</sup> année

En 5<sup>e</sup> année du *programme d'anglais principal*, les élèves participent au *programme de français intensif*, qui fournit environ 345 heures d'enseignement du FLS. La majeure partie du *programme de français intensif* en 5<sup>e</sup> année consiste en une période de cinq mois d'enseignement du FLS. Cette partie vise à fournir environ 300 heures d'enseignement *intensif* et nécessite habituellement environ trois heures et 15 minutes d'enseignement du FLS par jour. Elle peut être dispensée au cours des cinq premiers mois de la 5<sup>e</sup> année ou au cours des cinq derniers mois. Pendant l'autre session, les élèves reçoivent 45 heures d'enseignement *intensif* du FLS.

#### Programme d'anglais principal – de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année

De la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année du *programme d'anglais principal*, les élèves participent au *programme de français post-intensif*. Le *français post-intensif* est également un programme basé sur l'alphabétisation et, comme le programme de français intensif en 5<sup>e</sup> année, il met l'accent sur l'acquisition linguistique. Le *français post-intensif* permet aux élèves de continuer à développer leur aptitude à lire et à écrire en français tout en maintenant et en améliorant leurs aptitudes orales. Les élèves reçoivent 120 heures de formation en français par année de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année.

#### Programme d'anglais principal – 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années du *programme d'anglais principal*, les élèves continuent de participer au *programme de français post-intensif*. Les élèves des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années participent à un cours de 90 heures par année.

### Programme d'anglais principal – 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années

Le programme ne comporte aucune exigence en matière de FLS en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années; il importe cependant de noter que les élèves qui ont réussi à atteindre le niveau de compétence cible dans le programme d'anglais principal (INTERMÉDIAIRE) sont admissibles à participer aux mêmes cours en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années que les élèves qui ont suivi les programmes d'immersion française.

### Programmes d'immersion française

#### Programme d'immersion française (début en 3<sup>e</sup> année)

En 3<sup>e</sup> année, les parents ont la possibilité de choisir le *programme d'immersion française* (lorsque le nombre d'inscriptions justifie la prestation du programme). À compter de septembre 2010, la 3<sup>e</sup> année sera le point d'entrée du *programme d'immersion française*. La première étape du *programme d'immersion française* se caractérise par un enseignement mettant l'accent sur le français. Cela permettra aux élèves d'utiliser le plus rapidement possible la langue seconde dans toutes les matières du programme d'études. Les étapes suivantes du *programme d'immersion française* se caractérisent par le recours progressif à l'enseignement en anglais.

#### *Temps d'enseignement (en français) :*

3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années	80 p. 100*
6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années	70 p. 100*
9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> années	50 p. 100*

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années : Le programme ne comporte aucune exigence en matière de temps d'enseignement pour ces années scolaires; il importe cependant de noter qu'il est prévu que les élèves n'atteindront le niveau de compétence orale visé pour l'immersion précoce en français (AVANCÉ) qu'à la fin de la 12<sup>e</sup> année. Il est recommandé que les élèves qui ont suivi le *programme d'immersion française* (début en 3<sup>e</sup> année) consacrent 25 p. 100 de leur temps d'apprentissage en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années à des cours enseignés en français afin d'améliorer leurs chances d'atteindre le niveau visé de compétence orale.

#### Programme d'immersion tardive en français (début en 6<sup>e</sup> année)

En 6<sup>e</sup> année, les parents ont la possibilité de choisir le *programme d'immersion tardive en français* (lorsque le nombre d'inscriptions justifie la prestation du programme). La première étape du *programme d'immersion tardive en français* se caractérise par un enseignement mettant l'accent sur le français. Cela permettra aux élèves d'utiliser le plus rapidement possible la langue seconde dans toutes les matières du programme d'études. Les étapes suivantes du *programme d'immersion tardive en français* se caractérisent par le recours progressif à l'enseignement en anglais.

#### *Temps d'enseignement (en français) :*

6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années	70 p. 100
9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> années	50 p. 100

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années : Le programme ne comporte aucune exigence en matière de temps d'enseignement pour ces années scolaires; il importe cependant de noter qu'il est prévu que les élèves n'atteindront le niveau de compétence orale visé pour l'immersion française tardive (INTERMÉDIAIRE PLUS) qu'à la fin de la 12<sup>e</sup> année. Il est recommandé que les élèves qui ont suivi le *programme d'immersion tardive en français* consacrent 25 p. 100 de leur temps d'apprentissage en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années à des cours enseignés en français afin d'améliorer leurs chances d'atteindre le niveau visé de compétence orale.

### Programme mixte pour l'école secondaire

Tous les élèves du programme d'immersion française et du programme de français intensif qui atteignent une compétence orale de niveau intermédiaire ou supérieur à la fin de la 10<sup>e</sup> année pourront suivre tous les cours de français langue seconde du programme d'immersion française (IF) en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années. D'ici 2013, nous élaborerons quatre nouveaux cours de français facultatifs de niveau secondaire (en personne, en ligne ou les deux) afin de recruter des élèves et de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves.

## **ÉCHELLE DE COMPÉTENCE ORALE EN LANGUE SECONDE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

### **INTERMÉDIAIRE**

Capacité d'assurer des échanges sociaux routiniers et de répondre aux exigences du milieu scolaire ou de travail si elles sont peu élevées. Peut fournir des renseignements et donner des explications assez correctement, mais la langue est maladroite. Confiance devant la plupart des situations sociales, y compris des présentations et des conversations sur des événements qui ont lieu à l'école et dans la collectivité. Peut donner des renseignements sur ses antécédents, mais sans trop de détails. Peut fournir des renseignements sur un trajet à suivre pour se rendre à un endroit donné. Peut donner des instructions précises dans son domaine de compétence. Le vocabulaire oral actif suffit à converser à l'aide de périphrases. Bien que l'accent soit parfois très fautif, l'élève demeure compréhensible. Les structures linguistiques courantes sont utilisées avec précision, mais peu de confiance ou de maîtrise dans l'application de la grammaire. Dans certaines situations, la diction dérange probablement le locuteur de langue maternelle.

### **INTERMÉDIAIRE PLUS**

Capacité de répondre aux exigences d'un vaste éventail de situations en milieu scolaire ou professionnel. Communique bien sur des sujets pratiques dans ses domaines d'intérêt ou de compétence. N'a normalement pas de difficulté à trouver ses mots. Parle parfois très couramment avec une facilité remarquable, mais les capacités langagières peuvent céder sous la tension ou la pression. Peut démontrer une bonne maîtrise des structures linguistiques, mais rester limité dans la capacité langagière globale. À l'inverse, peut démontrer une bonne capacité langagière, mais sans grande maîtrise des structures linguistiques. La compréhension fait parfois défaut.

### **AVANCÉ**

Capable de parler la langue avec des structures suffisamment précises et dispose d'un vocabulaire qui permet de participer utilement à la plupart des conversations en style soutenu et à toutes les conversations en style familier sur des sujets pratiques, sociaux et intellectuels ou professionnels. Capable de décrire et de narrer avec précision. Peut discuter d'idées et de sujets abstraits ainsi que d'événements. Peut étayer ses opinions et développer des hypothèses. L'accent peut être prononcé, mais ne gêne jamais la compréhension. Bonne maîtrise de la grammaire et discours aisé. Les erreurs perturbent rarement la compréhension de l'auditeur et ne dérangent pas le locuteur de langue maternelle.

Plan d'action du Nouveau-Brunswick  
Enseignement en français langue première et  
enseignement de la langue seconde  
2009-2010 à 2012-2013

**Français langue première (FLP)**

<b>OBJECTIF LINGUISTIQUE</b>	<b>Français langue première (FLP) - Secteur francophone - Primaire et secondaire</b>				
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>	<b>Participation des élèves</b>				
<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Cibles de rendement</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
<p>1. Le pourcentage des finissants qui ont répondu « d'accord » ou « entièrement d'accord » à l'énoncé : La variété des cours offerts a répondu à mes attentes Point de référence Juin 2008 : 73,7 % Juin 2009 : 70,3 %</p> <p>2. Le nombre d'élèves des écoles francophones qui s'inscrivent à une école anglophone Point de référence Année scolaire 2007-2008 : 193 élèves Année scolaire 2008-2009 : 141 élèves</p>	<p>1. D'ici 2012-2013, 90 % des finissants répondront « d'accord » ou « entièrement d'accord » à l'énoncé : La variété des cours offerts a répondu à mes attentes</p> <p>2. D'ici 2012-2013, moins de 80 élèves des écoles francophones s'inscriront annuellement à une école anglophone</p>	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	1,700,000 \$	1,700,000 \$	3,400,000 \$
		2010-2011	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$
		2011-2012	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$
		2012-2013	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$
<i>Sous-total - Participation des élèves</i>		5,150,000 \$	12,500,000 \$	17,650,000 \$	
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions totales prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
<p><b>Recrutement des enfants de parents ayants droit et des nouveaux arrivants</b></p> <p>1. Mettre en oeuvre une stratégie de recrutement des enfants des couples exogames. Celle-ci comprendra une campagne de valorisation de l'éducation en langue française, des mécanismes pour localiser les enfants en bas âge de couples exogames et ceux qui sont inscrits dans une école de langue anglaise, des structures d'accueil mieux adaptées aux réalités de ces familles, le développement de ressources pour appuyer les familles et un plan de communication pour informer les parents ayants droit de leurs droits. Cette stratégie de recrutement inclura une composante pour les enfants de familles immigrantes afin que les services d'accueil et d'appui à l'apprentissage soient en place et connus.</p>		0 \$	250,000 \$	250,000 \$	250,000 \$

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>Offrir une variété de parcours scolaires aux élèves</b> 2. Adapter le curriculum de l'école afin de mieux respecter les styles d'apprentissage et fournir des occasions où les élèves peuvent développer leurs champs d'intérêt et leur plein potentiel. Cette initiative comprendra une analyse et des améliorations au régime pédagogique ainsi qu'aux programmes d'études actuels de la 6e à la 12e année, le développement et la mise en œuvre de cours du domaine des études professionnelles et techniques, la place de l'éducation artistique dans le curriculum, des cours mieux adaptés à la clientèle en difficulté et à celle douée, le développement et la mise en œuvre d'un programme de compétences essentielles pour les décrocheurs potentiels ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un programme de vie-carrière pour que l'ensemble du curriculum offert soit pertinent pour chaque élève. La présente initiative présente une série de gestes articulés dans le but de répondre à un besoin criant pour une catégorie d'élèves pour lesquels l'école ne répond pas à leurs besoins. Ce problème ressort de façon très explicite dans le rapport de la Commission.	3,000,000 \$	3,900,000 \$	3,900,000 \$	3,900,000 \$
<b>Programme d'alphabétisation familiale</b> 3. Offrir des ressources, de l'information et de la formation aux parents afin qu'ils soient outillés pour bien préparer leurs enfants à l'entrée à la maternelle et pour qu'ils puissent participer activement à la réussite scolaire de ceux-ci.	400,000 \$	600,000 \$	600,000 \$	600,000 \$

DOMAINE DE RÉSULTATS	Offre de programmes				
Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Canada	N.-B.	Total
1. Nombre de programmes/ressources développés ou révisés Point de référence 2008-2009 : 18 programmes d'études et 9 ressources pédagogiques  2. Le pourcentage des finissants indiquant avoir suivi un cours en ligne Point de référence Juin 2008 : 31,6 % Juin 2009 : 29,2 %	1. D'ici 2012-2013, développer ou réviser au moins 25 programmes d'études et ressources pédagogiques annuellement. (Le niveau d'atteinte de la cible ne sera pas évalué sur la base de la donnée de référence puisque le développement ou la révision des programmes/ressources est fondé sur une évaluation de leur pertinence)  2. D'ici 2012-2013, 40 % des finissants indiqueront avoir suivi un cours en ligne	2009-2010	4,261,180 \$	11,610,000 \$	15,871,180 \$
		2010-2011	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
		2011-2012	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
		2012-2013	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
		<i>Sous-total - Offre de programmes</i>			12,587,167 \$

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>Des ressources et des programmes d'études adaptés au contexte minoritaire</b> 1. Développer et adapter des programmes d'études et des ressources pédagogiques en y intégrant des référents culturels et en veillant à ce qu'ils reflètent le contexte francophone et acadien du Nouveau-Brunswick. Cette initiative comportera également le développement de ressources favorisant l'intégration des arts et de la culture dans la salle de classe ainsi que le développement d'espaces francophones dans Internet.	400,000 \$	650,000 \$	650,000 \$	650,000 \$
<b>Offre de programmes</b> 2. Maintenir l'offre de programmes en français dans les écoles primaires et secondaires.	13,961,180 \$	11,400,000 \$	11,400,000 \$	11,400,000 \$
<b>Administration de programmes</b> 3. Gestion, par le ministère de l'Éducation, des services d'appui à l'enseignement en français.	1,000,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$
<b>Cours en ligne</b> 4. Continuer de développer, d'actualiser et d'offrir des cours en ligne aux élèves des écoles secondaires afin que les écoles de la minorité aient accès à la même diversité de cours que celles de la majorité.	500,000 \$	625,329 \$	625,329 \$	625,329 \$
<b>Éducation à la citoyenneté</b> 5. Développer et mettre en œuvre des mesures afin que la jeunesse francophone exerce pleinement son rôle de citoyen actif et engagé. Celles-ci seront guidées entre autres par le rapport du comité sur la citoyenneté qui propose des actions concrètes pour l'école et les classes des élèves francophones.	10,000 \$	100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$

DOMAINE DE RÉSULTATS	Rendement des élèves				
Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Canada	N.-B.	Total
<p>1. Le pourcentage des élèves qui atteignent le niveau prévu en littératie, en mathématiques et en sciences aux évaluations provinciales Point de référence - Année scolaire 2007-2008</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Littératie 2e - compréhension de texte : 73 %</li> <li>-Littératie 2e - lecture à haute voix : 72 %</li> <li>-Mathématiques 3e : point de référence à venir en 2008-2009</li> <li>-Littératie 4e : point de référence à venir en 2008-2009</li> <li>-Sciences et technologie 5e : 65 %</li> <li>-Français 5e : point de référence à venir en 2008-2009</li> <li>-Mathématiques 5e : 64 %</li> <li>-Mathématiques 8e : 58 %</li> <li>-Français 8e : 64 %</li> <li>-Sciences et technologie 8e : point de référence à venir en 2008-2009</li> <li>-Français (niveau régulier) 11e : 79%</li> <li>-Français (niveau modifié) 11e : 55%</li> <li>-Mathématiques (niveau régulier) 11e : 65%</li> <li>-Mathématiques (niveau modifié) 11e : 55%</li> </ul> <p>2. Le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau intermédiaire ou plus à l'évaluation des compétences en communication orale en anglais de 10e année Point de référence - Année scolaire 2007-2008 : 66 %</p>	<p>1. - D'ici 2012-2013, 90 % des élèves de la 2e à la 5e année atteindront ou dépasseront le niveau prévu en littératie, en mathématiques et en sciences</p> <p>- D'ici 2012-2013, 85 % des élèves de la 6e à la 12e année atteindront ou dépasseront le niveau prévu aux examens provinciaux de littératie, numératie et sciences</p> <p>2. D'ici 2012-2013, 70 % des élèves de la 10e année seront capables de s'exprimer efficacement en anglais</p>	2009-2010	1,200,000 \$	2,000,000 \$	3,200,000 \$
		2010-2011	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$
		2011-2012	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$
		2012-2013	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$
<i>Sous-total - Rendement des élèves</i>			6,660,000 \$	8,210,000 \$	14,870,000 \$

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>Améliorer les apprentissages en littératie, mathématiques et sciences</b> 1. Développer et mettre en œuvre des stratégies pour améliorer les résultats scolaires des élèves en littératie, en mathématiques et en sciences. Celles-ci comprendront la formation du personnel éducatif, des services d'appui tels que les centres de littératie, l'acquisition ou le développement de ressources pédagogiques et des ressources humaines qualifiées pour intervenir.	3,000,000 \$	3,500,000 \$	3,500,000 \$	3,500,000 \$
<b>Aide aux devoirs</b> 2. Organiser des services d'aide aux devoirs pour soutenir les familles.	0 \$	140,000 \$	140,000 \$	140,000 \$
<b>Communication orale en anglais langue seconde</b> 3. Mettre en oeuvre une stratégie provinciale pour améliorer les compétences des élèves en communication orale en anglais dans les régions majoritairement francophones de la province. Cette stratégie inclura le développement et la mise en oeuvre d'un programme d'anglais intensif, le perfectionnement du personnel éducatif et l'achat de ressources pédagogiques.	200,000 \$	250,000 \$	250,000 \$	250,000 \$

DOMAINE DE RÉSULTATS		Milieux scolaires enrichis			
Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
1. Le pourcentage des finissants qui ont répondu « parfois » ou « régulièrement » à la question : Avez-vous eu l'occasion au secondaire de participer à des activités culturelles organisées par votre école? Point de référence Juin 2008 : 69,7 % Juin 2009 : 72,6 %  2. Le pourcentage des élèves qui ont reçu des services	1. D'ici 2012-2013, 80 % des finissants répondront « parfois » ou « régulièrement » à la question : Avez-vous eu l'occasion au secondaire de participer à des activités culturelles organisées par votre école?	Années	Canada	N.-B.	Total
		2009-2010	1,260,000 \$	1,260,000 \$	2,520,000 \$
		2010-2011	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
		2011-2012	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
		2012-2013	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$

<p>de francisation qui atteignent ou dépassent le niveau prévu à l'évaluation de littératie à la fin de la 2e année</p> <p>Point de référence Juin 2008 -Littératie 2e - compréhension de textes : 67,6% -Littératie 2e - lecture à haute voix : 51,1%</p> <p>Juin 2009 -Littératie 2e - compréhension de textes : 61,6% -Littératie 2e - lecture à haute voix : 53,1%</p>	<p>2. D'ici 2012-2013, 90 % des élèves de la 2e année qui ont reçu des services de francisation atteindront ou dépasseront le niveau prévu en littératie</p>				
<i>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</i>		8,160,000 \$	9,060,000 \$	17,220,000 \$	
<p><b>Initiatives prévues</b></p>	<b>Contributions totales prévues par initiative</b>				
	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	
<p><b>Construction identitaire</b> 1. Mettre en œuvre une stratégie globale pour que l'école soit un foyer d'épanouissement culturel et pour favoriser la construction identitaire de chaque élève. Cette initiative comprendra la mise en œuvre du volet Éducation de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Cette initiative inclura également la poursuite du développement de la pédagogie en milieu minoritaire, la formation du personnel et le développement de ressources pédagogiques.</p>	700,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$	
<p><b>Initiatives prévues</b></p>	<b>Contributions totales prévues par initiative</b>				
	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	
<p><b>Francisation des enfants qui parlent peu ou pas le français</b> 2. Offrir des services de francisation aux enfants en bas âge et aux élèves qui parlent peu ou pas le français en rendant les services accessibles, en améliorant les structures d'accueil, en développant une pédagogie propre à ce service et en développant les ressources nécessaires. Ce programme inclura le développement de ressources et d'information pour les parents et la mise en place d'outils de suivi pour mesurer les impacts de ces services. Ces services s'adressent aux enfants de parents ayants droit et à ceux des familles immigrantes.</p>	820,000 \$	1,200,000 \$	1,200,000 \$	1,200,000 \$	
<p><b>Actualisation linguistique pour les élèves en difficulté</b> 3. Offrir des services d'actualisation linguistique aux élèves qui démontrent des retards langagiers en bas âge et au cours des premières années de leur parcours scolaire. Ce programme inclura le développement de ressources et d'information pour les parents et la mise en place d'outils de suivi pour mesurer les impacts de ces services. Ces services s'adressent aux enfants de parents ayants droit et à ceux des familles immigrantes.</p>	200,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$	

<b>École au cœur de la communauté</b> 4. Favoriser la concertation à l'échelle locale par divers moyens et poursuivre le développement et la mise en œuvre des écoles communautaires afin que s'établisse une collaboration plus étroite entre la communauté, les parents et l'école dans la réalisation de la double mission de l'école et dans le développement de la communauté.	800,000 \$	1,700,000 \$	1,700,000 \$	1,700,000 \$
--	------------	--------------	--------------	--------------

<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Appui au personnel éducatif et recherche</b>			
<b>Indicateur de rendement</b>		<b>Cible de rendement</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>		
1. Le nombre de jours-enseignants de perfectionnement pédagogique (nombre de jours de perfectionnement multiplié par le nombre d'enseignants qui ont participé) (Donnée de référence sera déterminée en 2009-2010)	1. D'ici 2012-2013, 9 517 jours-enseignants de perfectionnement pédagogique seront comptés annuellement	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	815,000 \$	815,000 \$	1,630,000 \$
		2010-2011	1,190,851 \$	1,190,851 \$	2,381,702 \$
		2011-2012	1,190,851 \$	1,190,851 \$	2,381,702 \$
		2012-2013	1,190,851 \$	1,190,851 \$	2,381,702 \$
<i>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</i>			4,387,553 \$	4,387,553 \$	8,775,106 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions totales prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
<b>Les élèves à besoins particuliers</b> 1. Former le personnel afin que l'école soit bien outillée pour bien intervenir auprès des élèves à besoins particuliers.		800,000 \$	800,000 \$	800,000 \$	800,000 \$
<b>Recrutement et rétention du personnel</b> 2. Développer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention du personnel enseignant afin de combler le manque de personnel qualifié dans certaines régions de la province.		0 \$	75,000 \$	75,000 \$	75,000 \$
<b>Recherches, développement et innovation</b> 3. Mener des recherches pour mieux comprendre les défis de l'éducation en contexte minoritaire au N.-B. afin d'être en mesure de cibler les interventions efficaces pour l'atteinte des objectifs de l'école francophone et acadienne.		50,000 \$	325,000 \$	325,000 \$	325,000 \$
<b>Insertion professionnelle</b> 4. Développer et mettre en œuvre un programme d'insertion professionnelle pour appuyer les enseignants novices et déployer une stratégie pour favoriser l'accueil et l'accompagnement des stagiaires au cours de leurs stages en milieu scolaire.		0 \$	330,000 \$	330,000 \$	330,000 \$

<b>Enseigner en milieu minoritaire</b> 5. Offrir, dans le cadre de la formation continue du personnel des écoles et des districts scolaires, du perfectionnement portant sur la pédagogie en milieu minoritaire, la pédagogie culturelle et autres formations pour que l'école de langue française puisse réaliser sa double mission. Cette mesure comporte un volet pour appuyer la mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles comme moyen de perfectionnement pédagogique et de stratégie continue pour l'amélioration des résultats scolaires.	700,000 \$	640,702 \$	640,702 \$	640,702 \$
<b>Leadership pédagogique</b> 6. Développer et mettre en place un institut de leadership pour appuyer les directions d'école dans leur perfectionnement continu. Celui-ci pourra comporter des éléments tels que: portail de ressources, réseau de chercheurs, banque de ressources/experts, forum d'échange et programme de mentorat.	80,000 \$	211,000 \$	211,000 \$	211,000 \$

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue première (FLP) - Secteur francophone - Primaire et secondaire				
	Domaines de résultats	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Canada	N.-B.	Total
		2009-2010	1,700,000 \$	1,700,000 \$	3,400,000 \$
		2010-2011	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$
		2011-2012	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$
		2012-2013	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$
		<b>Sous-total - Participation des élèves</b>	<b>5,150,000 \$</b>	<b>12,500,000 \$</b>	<b>17,650,000 \$</b>
		2009-2010	4,261,180 \$	11,610,000 \$	15,871,180 \$
		2010-2011	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
		2011-2012	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
		2012-2013	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
		<b>Sous-total - Offre de programmes</b>	<b>12,587,167 \$</b>	<b>44,610,000 \$</b>	<b>57,197,167 \$</b>
		2009-2010	1,200,000 \$	2,000,000 \$	3,200,000 \$
		2010-2011	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$
		2011-2012	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$
		2012-2013	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$
		<b>Sous-total - Rendement des élèves</b>	<b>6,660,000 \$</b>	<b>8,210,000 \$</b>	<b>14,870,000 \$</b>
		2009-2010	1,260,000 \$	1,260,000 \$	2,520,000 \$
		2010-2011	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
		2011-2012	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
		2012-2013	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
		<b>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</b>	<b>8,160,000 \$</b>	<b>9,060,000 \$</b>	<b>17,220,000 \$</b>

	2009-2010	815,000 \$	815,000 \$	1,630,000 \$
	2010-2011	1,190,851 \$	1,190,851 \$	2,381,702 \$
	2011-2012	1,190,851 \$	1,190,851 \$	2,381,702 \$
	2012-2013	1,190,851 \$	1,190,851 \$	2,381,702 \$
	<b>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</b>	<b>4,387,553 \$</b>	<b>4,387,553 \$</b>	<b>8,775,106 \$</b>
	2009-2010	9,236,180 \$	17,385,000 \$	26,621,180 \$
	2010-2011	9,236,180 \$	20,460,851 \$	29,697,031 \$
	2011-2012	9,236,180 \$	20,460,851 \$	29,697,031 \$
	2012-2013	9,236,180 \$	20,460,851 \$	29,697,031 \$
<b>TOTAL - Français langue première (FLP) - Secteur francophone - Primaire et secondaire</b>		<b>36,944,720 \$</b>	<b>78,767,553 \$</b>	<b>115,712,273 \$</b>

<b>OBJECTIF LINGUISTIQUE</b>		<b>Français langue première (FLP) - Secteur collégial - Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)</b>					
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Accès à l'enseignement postsecondaire</b>					
<b>Indicateurs de rendement</b>		<b>Cibles de rendement</b>		<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
				<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
1. Nombre d'étudiants inscrits	1. Accroître le nombre d'étudiants inscrits, équivalent temps plein, de 3 points de pourcentage par année d'ici 2012-2013, soit d'environ 100 étudiants par année (Donnée de référence - 2008-2009 : 3 242)	2009-2010	1,940,777 \$	3,335,000 \$	5,275,777 \$		
		2010-2011	1,940,777 \$	2,035,000 \$	3,975,777 \$		
2. Nombre de nouveaux programmes offerts	2. Accroître le nombre de nouveaux programmes de 16 d'ici 2012-2013 (en tenant compte du fait que certains programmes seront éliminés (Donnée de référence : 2008-2009 : 92)	2011-2012	1,940,777 \$	2,135,000 \$	4,075,777 \$		
		2012-2013	1,940,777 \$	2,135,000 \$	4,075,777 \$		
<i>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</i>			7,763,108 \$	9,640,000 \$	17,403,108 \$		
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions totales prévues par initiative</b>					
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>		
<b>Nouveaux programmes</b> 1. Ajout de 16 programmes professionnels et techniques répondant aux besoins de l'industrie. (La liste des programmes évoluera au cours des 4 années. Exemples de nouveaux programmes: hygiène et sécurité alimentaire, technologie de l'informatique, éducation à l'enfance, techniques d'intervention en services communautaires, service de soutien en soins aigus, télécommunication de services d'urgence, soins infirmiers auxiliaires, cuisine professionnelle).		2,005,777 \$	705,777 \$	805,777 \$	805,777 \$		
<b>Mise à niveau des programmes</b> 2. Mise à niveau des programmes existants en fonction de l'évolution de l'industrie. (À tous les 5 ans, chacun des programmes est révisé. Cent programmes sont offerts au CCNB. Au cours des 5 dernières années, 1 500 cours ont été mis à niveau. Les services éducatifs sont en train de préparer la liste des prochaines mises à niveau. L'information sera disponible au cours de la mise en oeuvre du plan).		750,000 \$	750,000 \$	750,000 \$	750,000 \$		
<b>Reconnaissance des acquis</b> 3. Développement des outils et des méthodes d'évaluation. Formation des coordonnateurs pour chaque campus.		100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$		
<b>Appui à l'apprentissage – réussite des études</b> 4. Services d'appui en mathématiques, sciences et français dans chaque campus. Évaluation des besoins en tutorat et ajustement des heures selon les besoins dans chacun des campus.		500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$		
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions totales prévues par initiative</b>					
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>		
<b>Formation en ligne</b> 5. Numérisation des cours théoriques des blocs de formation des métiers en vue de la certification. Encadrement des étudiants à distance par le moyen de personnes-ressources. Mise à jour de l'infrastructure et soutien technique nécessaire.		620,000 \$	620,000 \$	620,000 \$	620,000 \$		
<b>Formation continue</b> 6. Développement de la formation continue par l'augmentation du nombre de contrats de formation en milieu de travail dans les communautés francophones.		200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$		

<b>Recrutement et développement de la mobilité étudiante</b> 7. Normalisation des structures d'accueil et d'intégration dans tous les campus. Formation d'une équipe de communication: agent, graphiste, intégrateur multimédia. Plan de marketing ciblé sur l'Acadie et les Maritimes. Collaboration/partenariats avec les institutions/associations postsecondaires et des agences gouvernementales pour favoriser la mobilité.		600,000 \$	600,000 \$	600,000 \$	600,000 \$		
<b>Vie étudiante</b> 8. Coordination de la vie étudiante dans chacun des campus. Développement d'activités inter-campus.		300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$		
<b>Bibliothèques</b> 9. Actualisation de la documentation et des collections. Mise en place d'un service de bibliothèques au Campus de la Péninsule Acadienne. Intégration des services de bibliothèques entre le CCNB et l'Université de Moncton.		200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$		
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Appui au personnel éducatif et recherche</b>					
<b>Indicateur de rendement</b>		<b>Cible de rendement</b>		<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
1. Nombre d'enseignants participants (Donnée de référence sera déterminée en 2010-2011)	1. Augmenter à 20, sur une base annuelle, le pourcentage des 350 enseignants qui participent au perfectionnement professionnel chaque année, soit environ 70 par année			<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
				2009-2010	500,000 \$	500,000 \$	1,000,000 \$
				2010-2011	500,000 \$	500,000 \$	1,000,000 \$
				2011-2012	500,000 \$	500,000 \$	1,000,000 \$
				2012-2013	500,000 \$	500,000 \$	1,000,000 \$
<i>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</i>			2,000,000 \$	2,000,000 \$	4,000,000 \$		
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions totales prévues par initiative</b>					
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>		
<b>Documents pédagogiques</b> 1. Ajout de composantes au Système intégré de gestion des documents pédagogiques (SIGD) (Ex.: plans de cours et leur approbation, gestion de la qualité des cours). Accessible par tous les campus.		100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$		
<b>Encadrement pédagogique</b> 2. Maintien de postes de conseillers pédagogiques et production d'une trousse de fiches éducatives.		300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$		
<b>Recherche et innovation</b> 3. Élaboration de projets en recherche/innovation et transferts technologiques impliquant des enseignants et des étudiants en 2012-2013.		300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$		
<b>Perfectionnement professionnel des enseignants</b> 4. Formation de base en éducation des adultes (FBEA). Des ateliers et des sessions de formation dans des domaines de spécialités et en pédagogie seront organisés à l'intention du personnel-enseignant.		300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$		
		<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>		
		2009-2010	2,440,776 \$	3,835,000 \$	6,275,776 \$		
		2010-2011	2,440,776 \$	2,535,000 \$	4,975,776 \$		
		2011-2012	2,440,776 \$	2,635,000 \$	5,075,776 \$		
		2012-2013	2,440,776 \$	2,635,000 \$	5,075,776 \$		
<b>TOTAL - Français langue première (FLP) - Secteur collégial - CCNB</b>			9,763,104 \$	11,640,000 \$	21,403,104 \$		

<b>OBJECTIF LINGUISTIQUE</b>		<b>Français langue première (FLP) - Secteur universitaire - Université de Moncton (UdeM)</b>			
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Accès à l'enseignement postsecondaire</b>			
<b>Indicateurs de rendement</b>		<b>Cibles de rendement</b>		<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>	
1. Nombre d'inscriptions à temps plein et à temps partiel	1. Maintenir le nombre total d'inscriptions à temps plein et à temps partiel d'ici 2012-2013 à 5 841 (donnée de référence -2008-2009), et ce malgré le déclin prévu de 12% dans le nombre d'élèves en 12e année au N.-B. au cours des 4 prochaines années	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	4,243,786 \$	4,243,786 \$	8,487,572 \$
		2010-2011	4,291,818 \$	4,291,818 \$	8,583,636 \$
		2011-2012	4,291,818 \$	4,291,818 \$	8,583,636 \$
		2012-2013	4,291,818 \$	4,291,818 \$	8,583,636 \$
2. Nombre d'inscriptions aux études supérieures	2. Accroître le nombre d'inscriptions aux études supérieures de 429 en 2008-2009 à 472 en 2012-2013, soit une augmentation d'environ 10%				
3. Nombre d'inscriptions dans les nouveaux programmes	3. Accroître le nombre d'inscriptions dans les nouveaux programmes académiques de 0 en 2008-2009 à 20 en 2012-2013				
		<i>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</i>		17,119,240 \$	17,119,240 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions totales prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
<b>Formation en langue maternelle</b>					
1. Offre d'un programme obligatoire de formation linguistique en français selon une nouvelle approche y compris le développement de nouveaux cours, outils pédagogiques et formation pédagogique.		1,390,154 \$	1,390,154 \$	1,390,154 \$	1,390,154 \$
2. Mise en œuvre de trois centres d'aide en français pour appuyer la formation en français à l'extérieur des cours.		255,400 \$	255,400 \$	255,400 \$	255,400 \$
3. Mise en œuvre d'un nouveau test obligatoire de compétences langagières pour les étudiants inscrits à la Faculté d'éducation.		63,396 \$	63,396 \$	63,396 \$	63,396 \$
<b>Appui à la réussite des études</b>					
Nouveau programme d'appui à la réussite des études dans les 3 campus (cours préparatoire à l'université offert en 12e année, conférences/ateliers dans les écoles - transition vers les études universitaires, intégration des nouveaux étudiant.es à la vie universitaire, appui à l'apprentissage (centres d'aide en français, tutorats, jumelage, mentorat, personnes-ressources en orientation et psychologie, initiation au travail universitaire, formation en pédagogie pour le corps professoral offert par le Service d'animation et de soutien à l'enseignement) et développement de données institutionnelles fondé sur la recherche sur la rétention et la réussite des études - analyses de statistiques et d'indicateurs liés au recrutement, aux admissions, à la rétention et à la réussite des études. Les services s'appliquent surtout aux étudiants de 1re et 2e années.					
4. Appui aux élèves du secondaire.		69,792 \$	69,792 \$	69,792 \$	69,792 \$
5. Appui aux nouveaux étudiants.		970,848 \$	970,848 \$	970,848 \$	970,848 \$
6. Appui aux étudiants de 2e année et plus.		784,700 \$	784,700 \$	784,700 \$	784,700 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions totales prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
<b>Formation à temps partiel et à distance</b>					
7. Consolidation des services de livraison de formation à distance dans les trois constituantes en une université virtuelle. Nouvelles initiatives de recrutement et médiatisation de cours dans la mesure du possible.		986,670 \$	789,336 \$	592,002 \$	394,668 \$
<b>Développement des études supérieures</b>					
8. Développement et offre de 3 nouveaux programmes d'études supérieures, dont un programme de doctorat en sciences de la vie, un programme de doctorat en sciences appliquées et un programme de maîtrise professionnelle en foresterie.		545,272 \$	641,336 \$	641,336 \$	641,336 \$

<b>Diffusion artistique et culturelle</b> 9. Réalisation et diffusion de productions et d'activités étudiantes en arts dramatique et en musique.	148,000 \$	148,000 \$	148,000 \$	148,000 \$
<b>Programmes articulés et appliqués</b> 10. Développement de nouveaux programmes articulés en collaboration avec les collèges communautaires (à déterminer suite à une étude - état des lieux pour connaître les besoins en français, examens des meilleures pratiques. Suivra l'élaboration des programmes, leur approbation et leur mise en place y compris la mise en marché).	197,334 \$	394,668 \$	592,002 \$	789,336 \$
<b>Recrutement étudiant</b> 11. Mise en œuvre d'initiatives de recrutement dans les écoles secondaires, dans les programmes d'immersion, dans les collèges communautaires pour contrer l'effet de la baisse démographique.	1,300,000 \$	1,300,000 \$	1,300,000 \$	1,300,000 \$
<b>Programmes de bourses</b> 12. Offre de bourses favorisant une plus grande accessibilité aux études universitaires en français. Bourses d'accès, bourses de promotion des études auprès des minorités francophones, bourses de la Faculté de droit, bourses de la Direction des études supérieures, bourses dans des domaines spécifiques à développer (ex.: foresterie et ingénierie pour les femmes, enseignement primaire pour les hommes, gestion des zones côtières, études à temps partiel).	1,776,006 \$	1,776,006 \$	1,776,006 \$	1,776,006 \$

<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Appui au personnel éducatif et recherche</b>						
<b>Indicateurs de rendement</b>		<b>Cibles de rendement</b>		<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>				
1. Nombre d'activités de recherche et de diffusion du savoir en éducation	1. Augmenter le nombre d'activités de recherche et de diffusion du savoir en éducation de 278 en 2008-2009 à 300 en 2012-2013			<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>	
				2009-2010	442,701 \$	442,701 \$	885,402 \$	
2. Nombre d'activités de perfectionnement du corps professoral	2. Accroître le nombre d'activités de perfectionnement du corps professoral de 15 en 2008-2009 à 20 en 2012-2013			2010-2011	394,669 \$	394,669 \$	789,338 \$	
				2011-2012	394,669 \$	394,669 \$	789,338 \$	
				2012-2013	394,669 \$	394,669 \$	789,338 \$	
				<i>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</i>		1,626,708 \$	1,626,708 \$	3,253,416 \$
<b>Initiatives prévues</b>				<b>Contributions totales prévues par initiative</b>				
				<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	
<b>Appui à la réussite des études et innovation pédagogique</b> 1 : Perfectionnement du corps professoral à des approches pédagogiques qui favorisent la réussite étudiante et mise en œuvre d'un cours de pédagogie universitaire au niveau doctoral pour le corps professoral.				148,018 \$	148,000 \$	148,000 \$	148,000 \$	
<b>Développement de la recherche</b> 2. Enrichissement des services du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) et expansion des services aux deux autres campus (Edmundston et Shippagan). 3. Enrichissement des programmes de recherche en études acadiennes. 4. Enrichissement des programmes de recherche en sciences humaines et en foresterie. 5. Mise à jour des collections et des bases de données dans les bibliothèques et modernisation du module de recherche pour les chercheurs.				123,076 \$	123,076 \$	123,076 \$	123,076 \$	
				143,590 \$	143,590 \$	143,590 \$	143,590 \$	
				194,872 \$	194,872 \$	194,872 \$	194,872 \$	
				275,846 \$	179,800 \$	179,800 \$	179,800 \$	
				<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>	
				2009-2010	4,686,487 \$	4,686,487 \$	9,372,974 \$	
				2010-2011	4,686,487 \$	4,686,487 \$	9,372,974 \$	
				2011-2012	4,686,487 \$	4,686,487 \$	9,372,974 \$	
				2012-2013	4,686,487 \$	4,686,487 \$	9,372,974 \$	
				<b>TOTAL - Français langue première (FLP) - Secteur universitaire - UdeM</b>		18,745,948 \$	18,745,948 \$	37,491,896 \$

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue première (FLP)					
	Domaines de résultats	Investissements prévus par domaine de résultats				
		Années	Canada	N.-B.	Total	
		2009-2010	6,184,563 \$	7,578,786 \$	13,763,349 \$	
		2010-2011	6,232,595 \$	6,326,818 \$	12,559,413 \$	
		2011-2012	6,232,595 \$	6,426,818 \$	12,659,413 \$	
		2012-2013	6,232,595 \$	6,426,818 \$	12,659,413 \$	
		<b>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</b>	<b>24,882,348 \$</b>	<b>26,759,240 \$</b>	<b>51,641,588 \$</b>	
			2009-2010	942,701 \$	942,701 \$	1,885,402 \$
			2010-2011	894,669 \$	894,669 \$	1,789,338 \$
			2011-2012	894,669 \$	894,669 \$	1,789,338 \$
			2012-2013	894,669 \$	894,669 \$	1,789,338 \$
			<b>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</b>	<b>3,626,708 \$</b>	<b>3,626,708 \$</b>	<b>7,253,416 \$</b>
		2009-2010	7,127,264 \$	8,521,487 \$	14,348,751 \$	
		2010-2011	7,127,264 \$	7,221,487 \$	14,448,751 \$	
		2011-2012	7,127,264 \$	7,321,487 \$	14,448,751 \$	
		2012-2013	7,127,264 \$	7,321,487 \$	58,895,004 \$	
		<b>TOTAL - Secteur postsecondaire - CCNB et UdeM - FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE</b>	<b>28,509,056 \$</b>	<b>30,385,948 \$</b>	<b>102,141,257 \$</b>	

### TOTAL FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue première (FLP)					
	Domaines de résultats	Investissements prévus par domaine de résultats				
		Années	Canada	N.-B.	Total	
		2009-2010	1,700,000 \$	1,700,000 \$	3,400,000 \$	
		2010-2011	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$	
		2011-2012	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$	
		2012-2013	1,150,000 \$	3,600,000 \$	4,750,000 \$	
		<b>Sous-total - Participation des élèves</b>	<b>5,150,000 \$</b>	<b>12,500,000 \$</b>	<b>17,650,000 \$</b>	
			2009-2010	4,261,180 \$	11,610,000 \$	15,871,180 \$
			2010-2011	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
			2011-2012	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
			2012-2013	2,775,329 \$	11,000,000 \$	13,775,329 \$
			<b>Sous-total - Offre de programmes</b>	<b>12,587,167 \$</b>	<b>44,610,000 \$</b>	<b>57,197,167 \$</b>
		2009-2010	1,200,000 \$	2,000,000 \$	3,200,000 \$	
		2010-2011	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$	
		2011-2012	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$	
		2012-2013	1,820,000 \$	2,070,000 \$	3,890,000 \$	

	<b>Sous-total - Rendement des élèves</b>	<b>6,660,000 \$</b>	<b>8,210,000 \$</b>	<b>14,870,000 \$</b>
	2009-2010	1,260,000 \$	1,260,000 \$	2,520,000 \$
	2010-2011	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
	2011-2012	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
	2012-2013	2,300,000 \$	2,600,000 \$	4,900,000 \$
	<b>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</b>	<b>8,160,000 \$</b>	<b>9,060,000 \$</b>	<b>17,220,000 \$</b>
	2009-2010	6,184,563 \$	7,578,786 \$	13,763,349 \$
	2010-2011	6,232,595 \$	6,326,818 \$	12,559,413 \$
	2011-2012	6,232,595 \$	6,426,818 \$	12,659,413 \$
	2012-2013	6,232,595 \$	6,426,818 \$	12,659,413 \$
	<b>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</b>	<b>24,882,348 \$</b>	<b>26,759,240 \$</b>	<b>51,641,588 \$</b>
	2009-2010	1,757,701 \$	1,757,701 \$	3,515,402 \$
	2010-2011	2,085,520 \$	2,085,520 \$	4,171,040 \$
	2011-2012	2,085,520 \$	2,085,520 \$	4,171,040 \$
	2012-2013	2,085,520 \$	2,085,520 \$	4,171,040 \$
	<b>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</b>	<b>8,014,261 \$</b>	<b>8,014,261 \$</b>	<b>16,028,522 \$</b>
	2009-2010	16,363,444 \$	25,906,487 \$	42,269,931 \$
	2010-2011	16,363,444 \$	27,682,338 \$	44,045,782 \$
	2011-2012	16,363,444 \$	27,782,338 \$	44,145,782 \$
	2012-2013	16,363,444 \$	27,782,338 \$	44,145,782 \$
<b>TOTAL - Secteur francophone - Primaire, secondaire et postsecondaire - FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE</b>		<b>65,453,776 \$</b>	<b>109,153,501 \$</b>	<b>174,607,277 \$</b>

## Anglais langue seconde (ALS)

OBJECTIF LINGUISTIQUE		Anglais langue seconde (ALS) - Postsecondaire - Secteur collégial - Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)				
DOMAINE DE RÉSULTATS		Accès à l'enseignement postsecondaire				
Indicateur de rendement		Cible de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats		
1. Nombre d'étudiants desservis	1. D'ici 2012-2013, 50 étudiants par année en moyenne recourront au service d'appui en anglais langue seconde. (L'année de référence sera 2009-2010)	Années	Canada	N.-B.	Total	
		2009-2010	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		2010-2011	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		2011-2012	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		2012-2013	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		<i>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</i>		301,728 \$	301,728 \$	603,456 \$
Initiatives prévues		Contributions totales prévues par initiative				
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
Appui à l'apprentissage		150,864 \$	150,864 \$	150,864 \$	150,864 \$	
1. Création et offre de services d'appui à l'apprentissage de l'anglais langue seconde dans chacun des 5 campus.						
		Années	Canada	N.-B.	Total	
		2009-2010	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		2010-2011	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		2011-2012	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		2012-2013	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$	
		<b>TOTAL - Anglais langue seconde (ALS) - Postsecondaire - Secteur collégial - CCNB</b>		301,728 \$	301,728 \$	603,456 \$

## Français et anglais langues secondes (FLS et ALS)

OBJECTIF LINGUISTIQUE		Français et anglais langues secondes (FLS et ALS) - Postsecondaire - Secteur universitaire - Université de Moncton (UdeM)						
DOMAINE DE RÉSULTATS		Accès à l'enseignement postsecondaire						
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats				
1. Nombre d'inscriptions en provenance des programmes d'immersion des écoles secondaires anglophones	1. Augmenter le nombre d'inscriptions en provenance des programmes d'immersion des écoles secondaires anglophones de 30 en 2008-2009 à 50 en 2012-2013	Années	Canada	N.-B.	Total			
		2009-2010	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$			
		2010-2011	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$			
		2011-2012	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$			
		2012-2013	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$			
2. Nombre d'étudiants inscrits en langue seconde	2. Maintenir, d'ici 2012-2013, le nombre d'étudiants inscrits en 2008-2009 en ALS (1 050) et en FLS (476)			225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$		
				901,928 \$	901,928 \$	1,803,856 \$		
				<i>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</i>		901,928 \$	901,928 \$	1,803,856 \$

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>Français et anglais langues secondes</b>				
1. Enrichissement de l'enseignement de l'anglais langue seconde dans les trois campus de l'Université.	175,296 \$	175,296 \$	175,296 \$	175,296 \$
2. Établissement d'un centre d'aide en anglais au campus d'Edmundston pour appuyer la formation en anglais à l'extérieur des cours.	60,582 \$	60,582 \$	60,582 \$	60,582 \$
3. Enrichissement du programme supérieur en français langue seconde pour les étudiants en provenance des programmes d'immersion dans les écoles anglophones (Groupe Pont).	96,172 \$	96,172 \$	96,172 \$	96,172 \$
4. Appui à l'enseignement du français langue seconde à une population allophone internationale au Centre international d'apprentissage en français (CIAF) afin de permettre à ces étudiants d'intégrer les programmes réguliers de l'Université.	118,914 \$	118,914 \$	118,914 \$	118,914 \$
	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
	2009-2010	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
	2010-2011	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
	2011-2012	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
	2012-2013	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
<b>TOTAL - Français et anglais langues secondes (FLS et ALS) - Postsecondaire - Secteur universitaire - UdeM</b>		<b>901,928 \$</b>	<b>901,928 \$</b>	<b>1,803,856 \$</b>

	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
	2009-2010	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$
	2010-2011	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$
	2011-2012	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$
	2012-2013	75,432 \$	75,432 \$	150,864 \$
<b>TOTAL - CCNB - ALS</b>		<b>301,728 \$</b>	<b>301,728 \$</b>	<b>603,456 \$</b>
	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
	2009-2010	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
	2010-2011	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
	2011-2012	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
	2012-2013	225,482 \$	225,482 \$	450,964 \$
<b>TOTAL - Postsecondaire - UdeM - LS</b>		<b>901,928 \$</b>	<b>901,928 \$</b>	<b>1,803,856 \$</b>
	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
	2009-2010	300,914 \$	300,914 \$	601,828 \$
	2010-2011	300,914 \$	300,914 \$	601,828 \$
	2011-2012	300,914 \$	300,914 \$	601,828 \$
	2012-2013	300,914 \$	300,914 \$	601,828 \$
<b>TOTAL - Postsecondaire - ALS CCNB et FLS et ALS UdeM</b>		<b>1,203,656 \$</b>	<b>1,203,656 \$</b>	<b>2,407,312 \$</b>

## Enseignement du français langue seconde (FLS)

OBJECTIF LINGUISTIQUE		Enseignement du français langue seconde (FLS) – Secteur universitaire – Université du Nouveau-Brunswick (UNB)			
DOMAINE DE RÉSULTATS		Appui au personnel éducatif et recherche			
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats	
1. Nombre de projets de recherche qui ont fait l'objet d'une mise en oeuvre et d'une diffusion	1. Maintenir le nombre de 2008-2009, à raison de cinq projets de recherche de base par année, ainsi que les activités liées à la diffusion des connaissances et à la production de matériel pédagogique connexe.	Années	Canada	N.-B.	Total
		2009-2010	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
		2010-2011	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
		2011-2012	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
		2012-2013	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
<i>Sous-total – Appui au personnel éducatif et recherche</i>		1,702,816 \$	1,702,816 \$	3,405,632 \$	
Initiatives prévues		Contributions totales prévues par initiative			
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>Soutien pour les éducateurs de langue seconde et les chercheurs dans ce domaine</b> 1. Assurer une aide financière et pédagogique pour favoriser les progrès liés aux bourses d'études dans l'enseignement des langues secondes.		510,288 \$	510,288 \$	510,288 \$	510,288 \$
<b>Collection des ressources permanentes et diffusion des connaissances</b> 2. Maintenir, élaborer, promouvoir et partager des ressources matérielles et virtuelles portant sur l'enseignement des langues secondes.		120,000 \$	120,000 \$	120,000 \$	120,000 \$
<b>Recherche dans les classes de langue seconde</b> 3. Concevoir et mener des projets de recherche sur le terrain qui sont axés sur des pratiques efficaces en enseignement et en apprentissage de la langue seconde. Réaliser des projets de recherche empirique et théorique en contexte d'immersion.		221,120 \$	221,120 \$	221,120 \$	221,120 \$
		Années	Canada	N.-B.	Total
		2009-2010	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
		2010-2011	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
		2011-2012	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
		2012-2013	425,704 \$	425,704 \$	851,408 \$
<b>TOTAL – Français langue seconde (FLS) – Secteur universitaire – UNB</b>		1,702,816 \$	1,702,816 \$	3,405,632 \$	
		Années	Canada	N.-B.	Total
		2009-2010	726,618 \$	726,618 \$	1,453,236 \$
		2010-2011	726,618 \$	726,618 \$	1,453,236 \$
		2011-2012	726,618 \$	726,618 \$	1,453,236 \$
		2012-2013	726,618 \$	726,618 \$	1,453,236 \$
<b>TOTAL - POSTSECONDAIRE – CCNB, UdeM et UNB – FRANÇAIS ET ANGLAIS – LANGUES SECONDES</b>		2,906,472 \$	2,906,472 \$	5,812,944 \$	

## Enseignement du français langue seconde (FLS)

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement du français langue seconde (FLS) – Secteur anglophone – Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Participation des élèves				
Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Canada	N.-B.	Total
<p>1. L'inscription des élèves dans les diverses options de programme conçues pour appuyer l'apprentissage du français langue seconde pendant la période visée par la présente entente.</p> <p>2. Le pourcentage d'élèves inscrits au programme d'anglais principal et d'élèves d'immersion en français qui choisissent de s'inscrire à des cours facultatifs de français langue seconde lorsqu'ils sont en 11e et en 12e année.</p> <p>3. Les statistiques de la rétention scolaire des élèves inscrits au programme d'immersion tardive en français à la fin de la 8e année et des élèves inscrits au programme d'immersion précoce en français à la fin de la 5e année</p>	<p>1. Maintenir 100 % des élèves anglophones dans les options de programme conçues pour appuyer l'apprentissage du FLS des élèves de la 3e à la 10e année.</p> <p>2. D'ici 2012–2013, accroître le pourcentage d'élèves qui choisissent de s'inscrire à des cours facultatifs de français lorsqu'ils sont en 11e et en 12e année :</p> <p>Onzième année – Élèves du programme d'anglais principal avec français intensif, de 10,5 % à 15 %;</p> <p>Douzième année – Élèves du programme d'anglais principal avec français intensif, de 3,5 % à 8 %;</p> <p>Onzième année – Élèves d'immersion en français, de 81 % à 90 %;</p> <p>Douzième année – Élèves d'immersion en français, de 82 % à 90 %.</p> <p>3. D'ici 2012-2013, réduire la moyenne du taux d'abandon du programme d'immersion tardive en français à la fin de la 8e année, après une période de trois ans, de 15 % à 10 %; réduire la moyenne du taux d'abandon du programme d'immersion précoce en français à la fin de la 5e année, après une période de cinq ans, de 23 % à 20 %.</p>	2009-2010	\$250,000	\$255,000	\$505,000
		2010-2011	\$270,000	\$270,000	\$540,000
		2011-2012	\$270,000	\$270,000	\$540,000
		2012-2013	\$270,000	\$270,000	\$540,000
<i>Sous-total – Participation des élèves</i>			1,060,000.00 \$	1,065,000.00 \$	2,125,000.00 \$
Initiatives prévues		Contributions totales prévues par initiative			
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<p><b>Communication concernant les programmes de FLS</b></p> <p>1 . Élaborer des documents de communication, imprimés et électroniques, à l'intention des élèves, des parents et intervenants, et des conseillers en orientation concernant les options de programme FLS offertes au sein du système d'éducation ainsi que les programmes d'été (de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année) et les possibilités de transition postsecondaire (sensibilisation aux programmes disponibles dans divers domaines destinés aux élèves qui souhaitent poursuivre des études en français au niveau postsecondaire).</p>		5,000 \$	15,000 \$	15,000 \$	15,000 \$
<p><b>Taux d'abandon des options de programme qui appuient l'apprentissage du français langue seconde</b></p> <p>2. - Consigner les inscriptions au nouveau programme d'immersion en français (point d'entrée en 3<sup>e</sup> année) en septembre 2010 et surveiller l'inscription continue en 4<sup>e</sup> année en 2011 afin d'évaluer les abandons du programme et les raisons expliquant ces départs. Réagir de façon appropriée aux changements dans le nombre d'inscriptions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une méthode visant à consigner les raisons pour lesquelles les élèves passent du programme de leur choix à une autre option de programme qui appuie également l'apprentissage du français.</li> <li>- Créer des applications multimédias qui permettent aux élèves de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> année d'entendre les commentaires de jeunes</li> </ul>		0 \$	25,000 \$	25,000 \$	25,000 \$

adultes bilingues concernant les avantages d'être capables de parler, de lire et d'écrire en français comme langue seconde. Par l'entremise des districts scolaires, prévoir des occasions propices pour que de jeunes adultes bilingues puissent s'adresser directement aux élèves de la 9 <sup>e</sup> et de la 10 <sup>e</sup> année au sujet de l'importance de poursuivre des études en français lorsqu'ils seront en 11 <sup>e</sup> et en 12 <sup>e</sup> année.				
<b>Soutien pédagogique destiné aux élèves qui font face à des difficultés lors de l'apprentissage du français langue seconde</b> 3. Fournir les fonds nécessaires pour appuyer les interventions auprès des élèves qui font face à des difficultés lors de l'apprentissage du français langue seconde afin de leur permettre de réussir dans le programme de leur choix. 4. Fournir, au besoin, la technologie d'assistance requise afin d'appuyer l'apprentissage du FLS.	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
<b>Cours de français à option dans le cadre du programme mixte d'études secondaires</b> 5. Remplir des sondages en ligne sur les élèves de l'école intermédiaire et de l'école secondaire afin de déterminer leurs intérêts et leurs préférences à l'égard des cours de français à option au secondaire et d'autres types d'expériences d'apprentissage du français. À l'aide des renseignements obtenus, augmenter d'au moins quatre cours le nombre de cours à option offerts en FLS (individuels et en ligne) en 11 <sup>e</sup> et en 12 <sup>e</sup> année d'ici la fin de 2012-2013.	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$

DOMAINE DE RÉSULTATS		Offre de programmes					
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats			
<b>Pourcentage des écoles et classes qui mettent en oeuvre les nouvelles options de programme d'enseignement à l'appui de l'apprentissage du français langue seconde :</b>  1. Le pourcentage des classes d'anglais principal à partir de la maternelle à la 3e année qui mettent en application les expériences d'apprentissage en vue de présenter la langue et la culture françaises  2. Le pourcentage des classes d'anglais principal (de la 4e à la 8e année) qui utilisent la méthode d'enseignement du français intensif  3. Le pourcentage des classes (de la 3e à la 5e année) qui mettent en oeuvre un programme d'immersion en français (point d'entrée en 3e année) où le nombre d'élèves justifie l'établissement du programme		1. D'ici 2013, le nombre de classes d'anglais principal (de la maternelle à la 3e année) qui offrent des expériences d'apprentissage afin de faire connaître la langue et la culture françaises aux élèves passera de 336 classes en 2008-2009 (environ 31 % des classes) à 100 % des classes d'anglais principal de la maternelle à la 3e année au cours de l'année scolaire 2012-2013.  2. D'ici 2013, le nombre de classes d'anglais principal (de la 4e à la 8e année) qui utilisent la méthode d'enseignement du français intensif passera de 330 classes en 2008-2009 (environ 40 % des classes) à 100 % des classes d'anglais principal au cours de l'année scolaire 2012-2013.  3. D'ici 2013, le nouveau programme d'immersion en français (point d'entrée en 3e année) sera mis en oeuvre dans toutes les écoles (100 %) où se trouvent des élèves de la 3e à la 5e année et où le nombre d'élèves justifie l'établissement du programme. Actuellement en 2009-2010, le nouveau programme d'immersion en français n'est offert dans aucune école (point d'entrée en 3e année).		Années	Canada	N.-B.	Total
				2009-2010	1,212,630 \$	10,312,370 \$	11,525,000 \$
				2010-2011	1,082,630 \$	10,527,370 \$	11,610,000 \$
				2011-2012	1,052,630 \$	10,022,370 \$	11,075,000 \$
				2012-2013	1,052,630 \$	10,022,370 \$	11,075,000 \$
		<i>Offre de programmes</i>		\$4,400,520	\$40,884,480	\$45,285,000	

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>Expériences d'apprentissage visant à présenter la langue et la culture françaises</b> 1. Achever l'élaboration et la mise en oeuvre des expériences d'apprentissage visant à présenter la langue et la culture françaises aux élèves de la maternelle à la 3 <sup>e</sup> année. Fournir les ressources imprimées et électroniques pertinentes et appuyer toutes les expériences d'apprentissage à l'aide d'un site Web interactif destiné aux enseignants et aux parents.	180,000 \$	80,000 \$	15,000 \$	15,000 \$
<b>Français intensif, français pré-intensif et français post-intensif</b> 2. Achever les documents connexes du programme d'études et faire l'achat des ressources définies afin que les écoles puissent mettre en oeuvre le programme de français pré-intensif en 4 <sup>e</sup> année, le programme de français intensif en 5 <sup>e</sup> année et le programme de français post-intensif de la 6 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année. Faire un examen et une mise à jour au cours des années suivantes. Continuer l'élaboration et l'essai pilote du programme de français post-intensif chez les élèves de la 10 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année.	745,000 \$	470,000 \$	400,000 \$	400,000 \$
<b>Immersion en français (point d'entrée en 3<sup>e</sup> année)</b> 3. Élaborer et mettre en oeuvre le programme d'études en ce qui a trait au nouveau programme d'immersion en français (point d'entrée en 3 <sup>e</sup> année) à partir de la 3 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> année. Définir et fournir les ressources d'apprentissage pertinentes (sous forme imprimée et en version électronique) afin d'appuyer le programme d'immersion en français.	240,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$
<b>Ancien programme d'immersion précoce en français</b> 4. Maintenir l'ancien programme d'immersion précoce en français (de la 3 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année) jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le nouveau programme d'immersion en français (point d'entrée en 3 <sup>e</sup> année).	400,000 \$	800,000 \$	400,000 \$	400,000 \$
<b>Immersion tardive en français</b> 5. Achever et mettre en oeuvre les révisions apportées au programme de français ainsi qu'à d'autres domaines d'études en ce qui concerne le programme d'immersion tardive en français. Définir et acheter les ressources d'apprentissage pertinentes sous forme imprimée et non imprimée.	150,000 \$	150,000 \$	150,000 \$	150,000 \$
<b>Soutien des spécialistes en apprentissage du FLS envers la prestation de programmes</b> 6. Assurer le financement des postes de spécialiste en apprentissage au sein du ministère de l'Éducation et du district scolaire afin d'appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de français langue seconde.	1,920,000 \$	1,920,000 \$	1,920,000 \$	1,920,000 \$
<b>Plan d'apprentissage du 21<sup>e</sup> siècle</b> 7. Examiner et réviser tous les programmes d'études, y compris le programme de français langue seconde, afin de s'assurer que les résultats d'apprentissage sont axés sur des concepts et des compétences durables et que les compétences du XXI <sup>e</sup> siècle (p. ex. communication, pensée critique, résolution de problèmes, collaboration, perfectionnement personnel et conscience de soi, et citoyenneté globale) sont incluses. Cette initiative d'amélioration abordera des niveaux d'apprentissage supérieurs et offrira davantage de possibilités propices à une compréhension plus approfondie. Fournir des outils du XXI <sup>e</sup> siècle et des ressources multimédias en français en vue d'appuyer l'engagement des élèves.	700,000 \$	700,000 \$	700,000 \$	700,000 \$
Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>Matériel d'enseignement supplémentaire</b> 8. Assurer l'approvisionnement et la mise à jour du matériel d'enseignement du français, sous forme imprimée ou en version électronique, y compris les manuels et les ressources de la bibliothèque, en vue d'appuyer les districts scolaires et les écoles ainsi que l'enseignement en salle de classe.	1,100,000 \$	1,100,000 \$	1,100,000 \$	1,100,000 \$
<b>Structure de l'enseignement et soutien</b> 9. Offrir un soutien aux districts scolaires afin de contribuer à défrayer les coûts rattachés aux enseignants supplémentaires (environ 45 équivalents temps plein) et associés au nouveau programme d'immersion en français (point d'entrée en 3 <sup>e</sup> année) dans 57 des 157 écoles comptant des classes de la 3 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> année.	2 610 000 \$	2 610 000 \$	2 610 000 \$	2 610 000 \$

10. Offrir un soutien aux districts scolaires afin de contribuer à défrayer les coûts rattachés aux enseignants supplémentaires (environ 60 équivalents temps plein) et associés au programme d'immersion précoce et/ou tardive en français dans 51 des 93 écoles qui comptent des classes de la 6e à la 8e année.	3 480 000 \$	3 480 000 \$	3 480 000 \$	3 480 000 \$
--	--------------	--------------	--------------	--------------

DOMAINE DE RÉSULTATS		Rendement des élèves					
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats			
Réalisation des objectifs de compétence orale :		Augmentation du pourcentage d'élèves qui atteignent l'objectif minimal de compétence orale dans tous les programmes du FLS		Années	Canada	N.-B.	Total
1, 2 et 3. Résultats de la compétence orale mesurés à l'aide d'une série d'entrevues orales des élèves de divers niveaux scolaires		<p>1. En 5e année, s'appuyant sur un échantillon aléatoire, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'anglais principal qui sont inscrits au programme de français intensif et qui atteignent l'objectif de compétence orale du niveau de base faible sur l'échelle des écoles intermédiaires afin de faire passer ce pourcentage de 58 % en 2009 à 70 % d'ici 2013.</p> <p>2. En 10e année, s'appuyant sur un échantillon aléatoire, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves (programme d'anglais principal et programme d'immersion en français) qui atteignent l'objectif de compétence orale du niveau intermédiaire ou d'un niveau supérieur sur l'échelle de compétences à l'oral du Nouveau-Brunswick afin de faire passer ce pourcentage de 36,3 % en 2007-2008 à 70 % d'ici 2012-2013.</p> <p>3. En 12e année, selon une évaluation facultative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'anglais principal inscrits au programme de français intensif qui atteignent l'objectif de compétence orale du niveau intermédiaire ou d'un niveau supérieur afin de faire passer ce pourcentage de 23 % (2008-2009) à 70 % d'ici 2013;</li> <li>- réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion précoce en français (ancien programme) qui atteignent l'objectif de compétence orale du niveau avancé ou d'un niveau supérieur afin de faire passer ce pourcentage de 31,7 % (2008-2009) à 70 % d'ici 2013;</li> <li>- réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion tardive en français qui atteignent l'objectif de compétence orale du niveau intermédiaire plus ou d'un niveau supérieur afin de faire passer ce pourcentage de 51 % (2008-2009) à 70 % d'ici 2013.</li> </ul>		2009-2010	\$1,420,000	\$1,428,000	\$2,848,000
				2010-2011	\$1,440,000	\$1,448,000	\$2,888,000
				2011-2012	\$1,440,000	\$1,448,000	\$2,888,000
				2012-2013	\$1,440,000	\$1,448,000	\$2,888,000

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
<p><b>Réalisation des objectifs de lecture</b></p> <p>4, 5 et 6. Résultats de l'évaluation de la lecture mesurés par des évaluations du rendement en lecture en 4e et en 10e année</p>	<p><b>Augmentation du pourcentage d'élèves qui satisfont aux normes minimales de rendement satisfaisant ou supérieur en lecture</b></p> <p>4. En 4e année, selon une évaluation du recensement des élèves, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion en français qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en lecture afin de faire passer ce pourcentage de 76,1 % en 2009 à 85 % d'ici 2010-2011.</p> <p>5. À la fin de la 5e année, s'appuyant sur un échantillon aléatoire, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'anglais principal, inscrits au programme de français intensif, qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en lecture, à partir de la base de référence établie à la fin de juin 2012, afin d'atteindre un objectif de 70 % des étudiants d'ici 2013.</p> <p>6. En 10e année, selon une évaluation du recensement des élèves, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion en français qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en lecture afin de faire passer ce pourcentage de 69,4 % en 2009 à 85 % d'ici 2012-2013.</p>				
Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
<p><b>Réalisation des objectifs d'écriture</b></p> <p>7, 8 et 9. Résultats de l'évaluation en écriture mesurés par des échantillons d'écriture en 4e, en 5e et en 10e année</p>	<p><b>Augmentation du pourcentage d'élèves qui satisfont aux normes minimales de rendement satisfaisant ou supérieur en écriture</b></p> <p>7. À la fin du programme de français intensif de la 5e année, s'appuyant sur un échantillon aléatoire de classes d'élèves, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'anglais principal, inscrits au programme de français intensif, qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur lors de l'évaluation du rendement en écriture afin de faire passer ce pourcentage de 30,5 % en 2009 à 70 % d'ici 2012-2013.</p> <p>8. À la fin de la 4e année, selon un recensement des élèves du programme d'immersion en français, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves qui participent à ce programme et qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en écriture afin de faire passer ce pourcentage de 71 % en 2009 à 85 % d'ici 2010-2011.</p> <p>9. À la fin de la 10e année, selon un recensement des élèves du</p>				

	programme d'immersion en français, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves qui participent à ce programme et qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en écriture afin de faire passer ce pourcentage de 45,8 % en 2009 à 85 % d'ici 2012-2013.				
<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Cibles de rendement</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
<b>Réalisation des objectifs de mathématiques</b>  10, 11 et 12. Résultats de l'évaluation du rendement en mathématiques mesurés par des évaluations provinciales en 3e, en 5e et en 8e année	<b>Augmentation du pourcentage d'élèves qui satisfont aux normes minimales de rendement satisfaisant ou supérieur en mathématiques</b>  10. En 5e année, selon une évaluation du recensement des élèves, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion en français qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en mathématiques afin de faire passer ce pourcentage de 71,6 % en 2009 à 85 % d'ici 2013.  11. À la fin de la 8e année, selon une évaluation du recensement des élèves, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion en français qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en mathématiques afin de faire passer ce pourcentage de 76,8 % en 2009 à 85 % d'ici 2013.  12. À la fin de la 3e année, selon une évaluation du recensement des élèves, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion en français qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en mathématiques, à partir de la base de référence établie à la fin de juin 2011, afin d'atteindre un objectif de 85 % des élèves d'ici 2013.				
<b>Réalisation des objectifs en sciences</b>  13. Résultats de l'évaluation du rendement en sciences mesurées par une évaluation provinciale à la fin de la 6e année	<b>Augmentation du pourcentage d'élèves qui satisfont aux normes minimales de rendement satisfaisant ou supérieur en sciences</b>  13. À la fin de la 6e année, selon une évaluation du recensement des élèves, réaliser une augmentation du pourcentage des élèves du programme d'immersion en français (programme d'immersion précoce en français, groupe ayant pris part à l'ancien programme et programme d'immersion tardive en français) qui atteignent l'objectif de compétence satisfaisant ou supérieur en sciences afin de faire passer ce pourcentage de 61,4 % en 2009 à 85 % d'ici 2013.				
<i>Sous-total – Rendement des élèves</i>		5,740,000 \$	5,772,000 \$	11,512,000 \$	

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<p><b>Élaboration de normes de rendement en ce qui concerne les résultats en français oral, en lecture et en écriture</b></p> <p>1. À l'aide d'une évaluation aléatoire des élèves (environ 10 % des élèves) dans les diverses possibilités d'éducation disponibles pour appuyer l'apprentissage du français langue seconde, mettre en place des normes de rendement à l'oral, en lecture et en écriture. Au nombre des domaines d'intérêt : normes de rendement en lecture du français intensif (5e année); normes de rendement à l'oral, en lecture et en écriture du français post-intensif (de la 6e à la 8e année); normes de rendement à l'oral, en lecture et en écriture du nouveau programme d'immersion en français (point d'entrée en 3e année) à l'intention des élèves de la 3e à la 5e année; et normes de rendement à l'oral, en lecture et en écriture du programme d'immersion tardive en français (point d'entrée en 6e année) à l'intention des élèves de la 6e à la 8e année. Ces normes de rendement sont importantes afin d'orienter les évaluations en salle de classe et dans l'école ainsi que les évaluations provinciales. En raison des nombreux changements au programme visant à appuyer l'apprentissage du français langue seconde au Nouveau-Brunswick, il est important de définir de nouvelles normes de rendement. La mise en place des normes de rendement décrites précédemment aura lieu pendant la durée de l'entente et selon le calendrier de mise en oeuvre des nouvelles options de programme.</p>	20,000 \$	60,000 \$	60,000 \$	60,000 \$
<p><b>Programmes d'évaluation provinciale concernant l'apprentissage du français langue seconde</b></p> <p>2. La province du Nouveau-Brunswick s'engage à administrer des évaluations provinciales à diverses étapes du système afin d'évaluer les compétences linguistiques en français langue seconde des élèves (oral, lecture et écriture). Les évaluations provinciales auront lieu aux niveaux scolaires suivants : évaluation du rendement en lecture et en écriture (recensement) du programme d'immersion en français de la 4e année (ancien programme d'immersion précoce en français et nouveau programme d'immersion en français – point d'entrée en 3e année); évaluation du rendement en français, à l'oral et à l'écrit (échantillon aléatoire), du programme de français intensif de la 5e année; évaluation du rendement en sciences (recensement) du programme d'immersion en français de la 6e année; évaluation du rendement en lecture et en écriture du programme d'immersion en français de la 10e année; évaluation de la compétence orale (échantillon aléatoire sur des années différentes) du programme d'immersion en français et du programme d'anglais principal (avec français post-intensif) de la 10e année; évaluation des compétences orales des élèves de la 12e année (les élèves qui poursuivent leurs cours de français langue seconde).</p>	698,000 \$	698,000 \$	698,000 \$	698,000 \$
<p><b>Interventions axées sur la littératie et la numératie</b></p> <p>3. Assurer des interventions aux élèves qui ont des difficultés en littératie et en numératie par l'entremise des enseignants responsables de la littératie et de la numératie. Les interventions sont établies en fonction des besoins des élèves. La durée des interventions axées sur la littératie est habituellement de six à huit semaines; en général, ces interventions sont offertes en petits groupes composés d'environ six élèves. Des évaluations préalables sont effectuées et un plan d'intervention est établi à partir de leurs résultats. Les stratégies visées peuvent inclure le décodage des mots, la maîtrise de la langue, la compréhension et un vocabulaire amélioré. Les interventions axées sur les mathématiques sont également établies en fonction des évaluations préalables et sont présentées en petits groupes. Les stratégies visées peuvent inclure une plus grande utilisation du matériel de manipulation afin d'élaborer un concept, l'examen des compétences ou des concepts que l'élève ne possède pas et le fait de dissiper les idées fausses au sujet d'une compétence ou d'un concept précis. La majorité des interventions axées sur les mathématiques ont habituellement lieu dans les domaines du sens des nombres et des opérations.</p>	2,130,000 \$	2,130,000 \$	2,130,000 \$	2,130,000 \$

DOMAINE DE RÉSULTATS		Milieux scolaires enrichis					
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats			
1. Nombre d'écoles qui mettent en oeuvre la politique de milieu d'apprentissage bilingue  2. Nombre de classes qui prennent part aux possibilités de communication individualisées et/ou virtuelles en salle de classe avec des élèves francophones	1. D'ici 2013, accroître le nombre d'écoles anglophones qui mettent en oeuvre la politique de milieu d'apprentissage bilingue afin de faire passer ce nombre de 35 écoles (15 % des écoles) à 225 écoles (100 % des écoles).  2. Accroître le nombre de classes qui prennent part aux possibilités de communication individualisées et/ou virtuelles en salle de classe avec des élèves francophones à l'intérieur et à l'extérieur de la province afin de faire passer ce nombre de 35 à 70 classes d'ici 2013.	Années	Canada	N.-B.	Total		
		2009-2010	390,000 \$	395,000 \$	785,000 \$		
		2010-2011	390,000 \$	425,000 \$	815,000 \$		
		2011-2012	390,000 \$	425,000 \$	815,000 \$		
		2012-2013	390,000 \$	425,000 \$	815,000 \$		
<i>Sous-total – Milieux scolaires enrichis</i>			\$1,560,000	\$1,670,000	\$3,230,000		
Initiatives prévues		Contributions totales prévues par initiative					
<b>Politique de milieu d'apprentissage bilingue</b>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013		
1. Effectuer l'essai pilote et la mise en oeuvre de la politique de milieu d'apprentissage bilingue dans les écoles à l'échelle de la province. Appuyer la mise en oeuvre de la politique à l'aide d'un carnet d'idées en ligne (activités culturelles et d'enrichissement), de ressources imprimées et non imprimées ainsi que d'un financement établi en fonction du nombre d'élèves par école afin d'intégrer, de façon explicite et volontaire, des possibilités d'apprentissage et des expériences culturelles en français, en fonction de l'âge des élèves, dans le milieu d'apprentissage. Organiser au moins une réunion par année entre les spécialistes de la langue des secteurs anglophone et francophone afin de tenir compte des stratégies propices aux intérêts mutuels et des possibilités d'établir des interactions entre les élèves provenant de ces deux communautés linguistiques.		250,000 \$	250,000 \$	250,000 \$	250,000 \$		
Initiatives prévues		Contributions totales prévues par initiative					
<b>Programme d'été d'immersion en français (enrichissement)</b>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013		
2. Renforcer le programme d'été d'immersion en français à l'aide d'une campagne publicitaire (p. ex., affiches, site Web) afin d'encourager les élèves du programme d'anglais principal et du programme d'immersion en français à participer au programme d'été d'immersion en français (enrichissement); collaborer avec les responsables de l'Université de Moncton à l'élaboration de stratégies visant à accroître le taux de rétention des élèves au sein du programme.		300,000 \$	330,000 \$	330,000 \$	330,000 \$		
<b>Programme d'échange semestriel destiné aux élèves de la 11e année du Québec et du Nouveau-Brunswick</b>		35,000 \$	35,000 \$	35,000 \$	35,000 \$		
3. Maintenir ce programme d'échange au nombre minimal de 15 élèves. Apporter des améliorations au matériel publicitaire (sous forme imprimée et en version électronique) portant sur le programme d'échange.							
<b>Possibilités de communication individualisées et/ou virtuelles en salle de classe</b>		200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$		
4. Élaborer des projets en collaboration avec les districts scolaires afin d'offrir aux élèves du programme de français langue seconde des possibilités de communication individualisées et/ou virtuelles (oral, écriture et lecture) avec les élèves des classes de français langue première à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Ces projets incluront, sans toutefois s'y limiter, des forums de réseautage sur la jeunesse où les jeunes partagent leurs idées et discutent de divers thèmes du programme d'études et de plusieurs types d'événements actuels qui sont publiés dans le site portail du Nouveau-Brunswick. Des protocoles seront mis en place à l'intention des enseignants et des élèves, et seront ensuite communiqués aux districts scolaires.							

DOMAINE DE RÉSULTATS		Appui au personnel éducatif et recherche					
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats			
				Années	Canada	N.-B.	Total
1. Nombre d'enseignants qui fonctionnent au niveau avancé plus ou à un niveau supérieur	2. Nombre de membres du personnel scolaire qui reçoivent une évaluation formative au sujet des pratiques liées à l'efficacité de l'école	1. D'ici 2013, accroître le nombre d'enseignants qui fonctionnent au niveau avancé plus ou à un niveau supérieur (les deux niveaux de compétence visés comme le prévoit la politique 309) d'au moins 10 % à partir de la base de référence actuelle. Nota : Le ministère de l'Éducation est en train d'obtenir le nombre d'enseignants du FLS aux divers niveaux de compétence.	2. D'ici 2013, réaliser une augmentation du nombre de membres du personnel scolaire faisant partie du système d'éducation public anglophone qui reçoivent annuellement des évaluations individualisées en vue d'améliorer les pratiques dans les secteurs suivants : pratique d'enseignement; surveillance des progrès des élèves, organisation scolaire et milieu scolaire, afin de faire passer ce pourcentage de 0 % à 60 % des écoles.	2009-2010	1,340,000 \$	1,384,000 \$	2,724,000 \$
				2010-2011	1,430,000 \$	1,447,000 \$	2,877,000 \$
				2011-2012	1,460,000 \$	1,460,000 \$	2,920,000 \$
				2012-2013	1,460,000 \$	1,460,000 \$	2,920,000 \$
				<i>Sous-total – Appui au personnel éducatif et recherche</i>			
<b>Initiatives prévues</b>				<b>Contributions totales prévues par initiative</b>			
				<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
<b>Possibilités de formation linguistique à l'intention des enseignants</b>				668,600 \$	506,600 \$	549,600 \$	549,600 \$
<p>1. - Travailler en collaboration avec les districts scolaires afin de diversifier les possibilités de formation linguistique actuelles qui sont disponibles pour les enseignants en examinant les questions d'accessibilité géographique et de flexibilité en ce qui concerne le choix du moment des programmes offerts. Au nombre des exemples de programmes se trouvent des cours en ligne, des cours de formation linguistique offerts à l'échelle locale offerts aux enseignants dans les districts scolaires à proximité grâce à des moyens technologiques, des cours de perfectionnement des universités et des collèges communautaires ainsi que des programmes de bourses d'études offerts en été. On devra effectuer une évaluation du prétest et du post-test dans le cadre des programmes en vue de rendre compte de l'augmentation des possibilités de formation.</p> <p>- Pendant toute la durée de la présente entente, on doit conserver un minimum de trois congés d'études par année pour les enseignants afin de permettre à ces personnes de faire des études en français langue seconde.</p>							
<b>Initiatives prévues</b>				<b>Contributions totales prévues par initiative</b>			
				<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
<b>Possibilités de perfectionnement professionnel pour les enseignants et administrateurs ainsi que les spécialistes en apprentissage du français langue seconde</b>				1 825 400 \$	1 825 400 \$	1 825 400 \$	1 825 400 \$
<p>2. Les recherches démontrent clairement que les écoles à rendement élevé continuent de se concentrer fortement sur l'amélioration des pratiques d'enseignement du personnel enseignant. Alors qu'on demande aux enseignants de mettre en oeuvre de nouveaux programmes d'éducation visant à appuyer l'apprentissage du français langue seconde, des possibilités en cours d'emploi sont offertes afin d'améliorer la conformité envers les attentes et les normes du programme. Les possibilités de perfectionnement professionnel seront offertes selon une présentation individualisée et électronique.</p> <p>3. Mettre en place des possibilités de perfectionnement professionnel individualisées ou en ligne, ou encore des cours en salle de classe, et faire appel aux enseignants responsables de la littératie et aux enseignants-ressources afin qu'ils mettent l'accent sur des méthodes visant à assurer la réussite des élèves dans le programme de leur choix. Les cours peuvent mener à l'obtention d'un</p>				60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$

certificat ou d'une maîtrise (domaine du français) en ce qui concerne les enseignants-ressources.				
<b>Service d'amélioration scolaire</b> 4. Au cours de l'année scolaire 2010-2011, on procédera à la mise en oeuvre d'un service d'amélioration scolaire (secteur anglophone) qui visera à faire participer des équipes d'administration et des membres du personnel scolaire à un processus d'examen continu des écoles à l'interne et à l'externe. Ce processus soulignera les pratiques efficaces utilisées dans tous les domaines et assurera un soutien des spécialistes et des pairs afin de permettre aux écoles d'améliorer les pratiques liées à l'apprentissage des élèves.	0 \$	400,000 \$	400,000 \$	400,000 \$
<b>Écoles modèles</b> 6. Fournir des stratégies et du soutien aux enseignants pour leur permettre de renforcer les capacités de mettre en place un milieu propice et pertinent à l'apprentissage des élèves. En outre, cette initiative comprendra un soutien à l'égard de la mise en oeuvre d'initiatives des écoles modèles en plus d'une collaboration entre les écoles modèles concernant diverses initiatives.	170,000 \$	170,000 \$	170,000 \$	170,000 \$

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement du français langue seconde (FLS) – Secteur anglophone – Primaire et secondaire				
	Domaine de résultats	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Canada	N.-B.	Total
		2009-2010	\$250,000	\$255,000	\$505,000
		2010-2011	\$270,000	\$270,000	\$540,000
		2011-2012	\$270,000	\$270,000	\$540,000
		2012-2013	\$270,000	\$270,000	\$540,000
	<b>Sous-total – Participation des élèves</b>		<b>\$1,060,000</b>	<b>\$1,065,000</b>	<b>\$2,125,000</b>
		2009-2010	\$1,212,630	\$10,312,370	\$11,525,000
		2010-2011	\$1,082,630	\$10,527,370	\$11,610,000
		2011-2012	\$1,052,630	\$10,022,370	\$11,075,000
		2012-2013	\$1,052,630	\$10,022,370	\$11,075,000
	<b>Sous-total – Offre de programmes</b>		<b>\$4,400,520</b>	<b>\$40,884,480</b>	<b>\$45,285,000</b>
		2009-2010	\$1,420,000	\$1,428,000	\$2,848,000
		2010-2011	\$1,440,000	\$1,448,000	\$2,888,000
		2011-2012	\$1,440,000	\$1,448,000	\$2,888,000
		2012-2013	\$1,440,000	\$1,448,000	\$2,888,000
	<b>Sous-total – Rendement des élèves</b>		<b>\$5,740,000</b>	<b>\$5,772,000</b>	<b>\$11,512,000</b>
		2009-2010	\$390,000	\$395,000	\$785,000
		2010-2011	\$390,000	\$425,000	\$815,000
		2011-2012	\$390,000	\$425,000	\$815,000
		2012-2013	\$390,000	\$425,000	\$815,000
	<b>Sous-total – Milieux scolaires enrichis</b>		<b>\$1,560,000</b>	<b>\$1,670,000</b>	<b>\$3,230,000</b>
		2009-2010	\$1,340,000	\$1,384,000	\$2,724,000

	2010-2011	\$1,430,000	\$1,447,000	\$2,877,000
	2011-2012	\$1,460,000	\$1,460,000	\$2,920,000
	2012-2013	\$1,460,000	\$1,460,000	\$2,920,000
	<b>Sous-total – Appui au personnel éducatif et recherche</b>	<b>\$5,690,000</b>	<b>\$5,751,000</b>	<b>\$11,441,000</b>
	2009-2010	\$4,612,630	\$13,774,370	\$18,387,000
	2010-2011	\$4,612,630	\$14,117,370	\$18,730,000
	2011-2012	\$4,612,630	\$13,625,370	\$18,238,000
	2012-2013	\$4,612,630	\$13,625,370	\$18,238,000
	<b>TOTAL – Primaire et secondaire – Secteur anglophone – FRANÇAIS LANGUE SECONDE</b>	<b>\$18,450,520</b>	<b>\$55,142,480</b>	<b>\$73,593,000</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>N.-B.</b>	<b>Total</b>
	2009-2010	5,038,334 \$	14,200,074 \$	19,238,408 \$
	2010-2011	5,038,334 \$	14,543,074 \$	19,581,408 \$
	2011-2012	5,038,334 \$	14,051,074 \$	19,089,408 \$
	2012-2013	5,038,334 \$	14,051,074 \$	19,089,408 \$
	<b>TOTAL – Secteur anglophone – Primaire, secondaire et UNB – FRANÇAIS LANGUE SECONDE</b>	<b>20,153,336 \$</b>	<b>56,845,296 \$</b>	<b>76,998,632 \$</b>
	2009-2010	5,339,248 \$	14,500,988 \$	19,840,236 \$
	2010-2011	5,339,248 \$	14,843,988 \$	20,183,236 \$
	2011-2012	5,339,248 \$	14,351,988 \$	19,691,236 \$
	2012-2013	5,339,248 \$	14,351,988 \$	19,691,236 \$
	<b>TOTAL – FRANÇAIS ET ANGLAIS LANGUES SECONDES</b>	<b>21,356,992 \$</b>	<b>58,048,952 \$</b>	<b>79,405,944 \$</b>
	2009-2010	16,363,444 \$	25,906,487 \$	42,269,931 \$
	2010-2011	16,363,444 \$	27,682,338 \$	44,045,782 \$
	2011-2012	16,363,444 \$	27,782,338 \$	44,145,782 \$
	2012-2013	16,363,444 \$	27,782,338 \$	44,145,782 \$
	<b>TOTAL - FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE</b>	<b>65,453,776 \$</b>	<b>109,153,501 \$</b>	<b>174,607,277 \$</b>
	2009-2010	21,702,692 \$	40,407,475 \$	62,110,167 \$
	2010-2011	21,702,692 \$	42,526,326 \$	64,229,018 \$
	2011-2012	21,702,692 \$	42,134,326 \$	63,837,018 \$
	2012-2013	21,702,692 \$	42,134,326 \$	63,837,018 \$
	<b>TOTAL GLOBAL – FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE ET FRANÇAIS ET ANGLAIS LANGUES SECONDES</b>	<b>86,810,768 \$</b>	<b>167,202,453 \$</b>	<b>254,013,221 \$</b>